

# L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES SEPT MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE FORMATION DONNEES 2003

Ce dossier est édité par  
l'Association Nationale pour la Formation Automobile  
**Service études et prospectives**  
**108, rue du Moulin des Landes**  
**44985 Sainte-Luce-sur-Loire cedex**  
**02.28.01.08.01**  
observatoire@anfa-auto.fr

Ont participé à cette édition :  
**P. Bachelier - Conseil, Recherches en Emploi Formation**  
**Jocelyn Gombault**

Edition 09/2005, Sainte-Luce-sur-Loire (44)  
51 pages

# L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES SEPT MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE FORMATION données 2003

## Editorial

Depuis 1996 les extractions ANFA des enquêtes nationales Insertion dans la Vie Active des Lycéens (IVA) et Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA) faisaient l'objet d'un traitement statistique externalisé et d'une analyse réalisée à l'Observatoire. Pour le traitement 2003 de ces enquêtes, nous avons choisi de regrouper traitement et analyse afin d'une part de favoriser une meilleure vision d'ensemble de l'enquête, et d'autre part afin de ne plus limiter l'analyse à un traitement prescrit.

Ayant déjà collaboré avec Patrick Bachelier du CREF, l'observatoire lui a confié la réalisation de cette mission. Il est chargé depuis 1999 de la collecte et de l'analyse de l'enquête IPA pour la région des Pays de Loire. Il a effectué les traitements statistiques d'IVA-IPA 2002 et avait réalisé en 1999 le dossier sur la distribution automobile pour le compte de l'Observatoire de l'ANFA.

Tout en poursuivant les explorations statistiques des anciennes enquêtes IVA et IPA qui nous permettent de continuer à discerner les évolutions de nos indicateurs-clefs, il nous propose de nouvelles pistes de réflexions à travers l'exploitation de données non traitées jusqu'à lors. Ainsi, il attire notre attention sur les différences existant en matière de poursuite d'études ou de répartition du temps de travail par type d'entreprise. Ceux-ci doivent faire l'objet de toute notre attention.

Jocelyn GOMBAULT  
Observatoire de l'ANFA

# TABLE DES MATIERES

Résumé.....	5
Méthodologie .....	9
A) Répondants et sortants « réels » .....	9
B) Les contrats aidés .....	10
C) Le Taux d'emploi.....	10
1. LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'INSERTION DANS L'EMPLOI.....	11
1.1 L'évolution du taux d'emploi .....	12
1.2 La chute des emplois précaires est supérieure à celle des CDI.....	13
1.3 Les emplois aidés .....	14
2. NIVEAU, FILIÈRE ET INSERTION PROFESSIONNELLE .....	15
2.1 Les niveaux de formation .....	16
2.2 Filière de formation .....	17
2.3 Indicateurs cumulés : Niveaux, filières et dispositifs de formation.....	18
2.4 La situation des jeunes employés par leur entreprise de formation .....	20
3. L'INSERTION DES JEUNES : SECTEUR ET TAILLE DES ENTREPRISES.....	21
3.1 La répartition sectorielle des entreprises d'insertion.....	22
3.1.1 L'influence du dispositif de formation .....	24
3.1.2 L'influence de la filière de formation .....	25
3.1.3 L'influence du niveau de formation .....	27
3.1.4 La situation professionnelle des jeunes dans le C.R.A. et hors du C.R.A.....	27
3.2 Les effectifs des entreprises d'insertion.....	29
3.2.1 Les jeunes s'insèrent majoritairement dans des entreprises de plus de 10 salariés.....	29
3.2.2 L'influence du niveau de formation .....	29
3.2.2 L'influence du niveau de formation .....	30
3.2.3 L'influence de la filière de formation .....	30
3.2.4 La situation professionnelle des jeunes.....	31
3.2.5 La situation des jeunes restés dans leur entreprise de formation.....	34
4. LES POSTES DE TRAVAIL : DUREE ET REMUNERATION .....	35
4.1 Répartition selon la durée hebdomadaire du travail .....	36
4.2 Les rémunérations à l'entrée dans la vie active .....	39
4.2.1 Répartition des salaires, salaires moyens et salaires médians .....	40
4.2.2 Les salaires selon les niveaux de formation et le dispositif de formation .....	42
4.2.3 Les salaires selon le secteur d'insertion, la taille des entreprises et la filière de formation .....	43
Conclusion .....	47

## Résumé

---

Les enquêtes IVA et IPA ont interrogé environ 12 000 jeunes issus des formations initiales des services de l'automobile en février 2003. Parmi eux, 21% des apprentis et 33% des lycéens poursuivaient leur formation au cours de l'année 2003, dont **21 % en quittant la voie scolaire au profit de l'apprentissage.**

### SITUATION DE L'INSERTION DANS L'EMPLOI

Comme en 2002, la conjoncture économique a pesé peu favorablement sur l'insertion dans l'emploi des jeunes issus des formations automobile.

Cette influence a deux conséquences :

- ✓ Le pourcentage de **jeunes ayant poursuivi des études est en croissance.** Ce comportement tient en partie du fait de manque d'opportunité d'emploi à la sortie de leur formation ; Nous constatons à cet égard que **21% des jeunes sortant de lycée poursuivent leurs études en CFA.**
- ✓ Le **taux d'emploi est de 60% : il connaît un nouveau recul de 8 points par rapport à 2002** et impacte aussi bien les anciens apprentis que les lycéens.

Sept mois après leur entrée dans la vie active, 64% des jeunes issus des C.F.A. sont en emploi, au lieu de 75% en 2001, année où les taux d'emploi étaient au plus hauts de ces cinq dernières années ; la situation est moins bonne pour les lycéens dont seulement 53% travaillaient en février 2003, alors que 66% d'entre eux avaient un emploi en 2001.

### SECTEUR D'INSERTION PROFESSIONNELLE

**Moins de 3 jeunes sur 5 s'insèrent dans la Commerce et la Réparation Automobile,** ce qui confirme à nouveau la structure de l'insertion observée depuis 5 ans.

Cependant, les situations des anciens apprentis et des anciens lycéens sont inversées :

- ✓ 61 % des lycéens sont en emploi dans des entreprises en dehors du C.R.A
- ✓ 61 % des apprentis sont restés dans le C.R.A. ;

La destination, à l'issue des études, est également influencée par la filière de formation...

- ✓ pour les apprentis, les filières VP et Carrosserie Peinture orientent plus vers le C.R.A. que les autres ;
- ✓ pour les lycéens, la filière VI est celle qui présente le plus d'insertion dans le C.R.A. : 44 %.

...et le niveau d'études :

- ✓ comme en 2002, le C.R.A. est surtout accueillant pour les jeunes de niveau IV (61 %) ;
- ✓ en revanche, le poids du C.R.A. diminue sensiblement pour le niveau V, mais devient majoritaire (54 %) au niveau III.

La mise en relation des taux d'emploi et des secteurs de destination permet de montrer que la chute des taux d'emplois provient essentiellement de la diminution du nombre de postes précaires dans les secteurs hors C.R.A.

### **TYPE D'ENTREPRISE D'INSERTION**

On note aussi que les maintiens dans les entreprises de formation sont en sensible croissance chez les apprentis et en recul pour les lycéens. Ces évolutions sont en adéquation avec celle des taux d'emploi : face à la difficulté pour trouver un emploi, les apprentis ont probablement privilégié la sécurité de leur entreprise de formation, dont beaucoup de petites et les lycéens se sont heurtés à la baisse des emplois précaires à la fois dans le C.R.A. et hors du C.R.A.

Dans ces conditions, le **poids des T.P.E. dans les entreprises d'insertion augmente légèrement par rapport à 2002** (de 39% à 41%). D'une part parce que, traditionnellement, les apprentis sont plus fréquemment formés par des petites entreprises et d'autre part parce que les entreprises hors C.R.A. qui insèrent des jeunes sont souvent des entreprises de plus grande taille.

### **POSTES DE TRAVAIL : DUREE ET REMUNERATION**

Les évolutions des conditions d'emploi, durée du travail et rémunération, respectent les tendances déjà observées :

- ✓ la majorité des postes occupés ont un horaire de travail de 35 heures, y compris dans les entreprises de moins de 10 salariés ;
- ✓ les salaires ont sensiblement augmenté.

La moyenne globale des salaires est de **1 036 euros** (1 012 dans le C.R.A. et 1 061 hors du C.R.A.). Cette moyenne se situe donc à **18 % au-dessus du SMIC 35 heures** et correspond à une **hausse de 3,2 %** par rapport à la population analysée en 2002, pour une croissance du SMIC de 2,5 %.

L'utilisation de la médiane permet de voir que plus de 50 % des salaires se situent au-dessus d'un montant de 1 030 euros.

Les deux facteurs principaux qui agissent sur le niveau de salaire sont la taille des entreprises, plus élevé dans les grandes, et la filière d'étude (au profit de la filière VI).

En revanche, les rémunérations sont peu différenciées entre les niveaux V et IV. De plus, les jeunes issus d'un B.T.S. sont plus favorisés et leurs salaires restent à peu près identiques entre C.R.A. et hors C.R.A.

## Champs de l'enquête - Rappels

Depuis 7 ans, l'Observatoire de l'A.N.F.A., en collaboration avec la Direction de l'évaluation et de la prospective du Ministère de l'Éducation Nationale (M.E.N.) pour la fourniture des données, analyse les résultats des enquêtes IVA et IPA pour les jeunes ayant suivi une formation dans le domaine de l'automobile.

La pérennisation de ce type d'enquête est un atout primordial pour deux raisons :

- ✓ elle permet d'approfondir peu à peu les résultats sur tel ou tel point de l'enquête ;
- ✓ elle permet de dégager des tendances, donc de déterminer avec une précision plus grande les axes de travail pour améliorer l'insertion des jeunes.

## L'enquête 2003

Les enquêtes IVA et IPA 2003 interrogent les jeunes sortis du système éducatif en 2002 et interrogés sept mois plus tard (février 2003).

Les résultats fournis par le M.E.N. ne comprennent pas tous les jeunes concernés. En effet, comme pour les années antérieures, certaines données sont manquantes :

- ✓ IVA : il a été décidé de ne plus interroger la totalité d'une promotion<sup>1</sup>. Les lycéens suivant certaines spécialités n'ont donc pas reçu de questionnaires. Ces spécialités seront interrogées lors de la prochaine enquête. Cependant, l'Académie de Strasbourg a interrogé toutes les spécialités, ce qui explique la présence de résultats parfois peu importants.
- ✓ IPA : la croissance des données résulte de l'absence des apprentis de l'Ile de France en 2002 ;

	Apprentis			Lycéens		
	Population interrogée	Réponses saisies	% Réponses / interrogés	Population interrogée	Réponses saisies	% Réponses / interrogés
<b>2 000</b>	nd	4 979		nd	2 904	
<b>2 001</b>	nd	4 867		nd	3 461	
<b>2 002</b>	12 527	5 263	42%	10 974	3 803	35%
<b>2 003</b>	14 478	6 358	44%	12 975	5 403	42%

Sources : IVA - IPA - Ministère Éducation Nationale

En 2003, les lycéens (enquête IVA) des spécialités suivantes n'ont pas été interrogés :

- ▲ MC Réalisation de circuits oléohydrauliques et pneumatiques (V et IV)
- ▲ CAP Mécanicien en maintenance de véhicules – opt. B Véhicules Industriels
- ▲ MC Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements (V et IV)
- ▲ BTS MAVA option Véhicules Industriels
- ▲ CAP Equipement électrique et électronique de l'automobile

Malgré ces aléas, on constate que :

<sup>1</sup> Par manque de crédits (source : Note d'information DEP 04-21/08)

- ✓ le nombre d'enquêtés progresse ;
- ✓ les taux de réponses sont en hausse ;
- ✓ les résultats 2003 confirment globalement les tendances déjà observées les années précédentes.

*Les données fournies par le M.E.N. sur les enquêtes IVA – IPA 2003, au niveau national, toutes spécialités confondues, indique que les pourcentages de réponses sont de 42,3 % pour IVA (minimum : 12,6 % pour l'Académie de Créteil - maximum : 76,7 % pour l'Académie de Strasbourg) et de 46,8 % pour les apprentis (minimum : 26 % pour l'Académie de Nice- maximum : 69,6 % pour l'Académie de Strasbourg). Les jeunes issus des formations de l'automobile se placent donc dans la moyenne de l'ensemble France.*

## Méthodologie

### A) Répondants et sortants « réels »

L'objectif de l'enquête est de cerner le devenir des jeunes qui, sortant des formations deviennent des **actifs**, qu'ils soient en emploi ou au chômage.

Les questionnaires sont envoyés aux jeunes qui ont quitté un établissement de formation (C.F.A. ou Lycée Professionnel ou Technique). Parmi ceux-ci certains ont simplement changé d'établissement, d'autres de filière (lycéens devenant apprentis ou vice-versa), les autres entrant sur le marché du travail.

Mettre un terme à sa formation dépend de multiples facteurs : scolaires, familiaux, etc ... Cependant, pour de nombreux jeunes le facteur principal réside dans l'obtention d'un contrat de travail ou dans la certitude d'en trouver un rapidement.

La conjoncture du marché du travail, sa perception par les jeunes ou leur famille, la réalité de la zone de recherche d'emploi, pèsent fortement sur la sortie ou le maintien en formation.

**Si en 2003, on constate que le pourcentage de jeunes apprentis continuant dans un autre C.F.A. est stable par rapport à 2002, (18 %), celui des lycéens entrant dans un C.F.A. passe d'une estimation de 19,5% en 2002 à plus de 21 %.**

	Apprentis			Lycéens		
	2 002	2 003	% Sortants / Réponses 2003	2 002	2 003	% Sortants / Réponses 2003
<b>Poursuite d'études</b>	nd	176	3%	nd	675	12%
<b>Apprentissage</b>	935	1 137	18%	709	1 151	21%
<b>Sortants</b>	4 328	5 045	79%	3 094	3 577	66%
<b>Réponses saisies</b>	5 263	6 358		3 803	5 403	

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

**Globalement, en 2003, 21 % des apprentis et 33 % des lycéens poursuivaient leur formation au cours de l'année 2003, dont 21 % en quittant la voie scolaire au profit de l'apprentissage.**

## B) Les contrats aidés

*À la limite de la formation et de l'emploi, les bénéficiaires de contrats aidés<sup>2</sup> sont juridiquement des actifs. À ce titre, ils devraient être comptabilisés comme « en emploi ». Cependant, leur multiplicité de statut, d'objectif, de public, fait qu'ils sont considérés à part dans notre analyse et que seuls les titulaires d'un CDI, d'un CDD ou encore d'une mission d'intérim font partie de la catégorie « en emploi ».*

## C) Le taux d'emploi

***Est considéré « en emploi », en février 2003, le jeune ayant déclaré être en CDI, CDD, Intérim ou « à son compte ».***

*Ce taux diffère de celui retenu par l'INSEE, qui inclut toutes les formes d'emploi, donc y compris les contrats d'apprentissage et les contrats aidés.*

## D) Le taux d'évaporation – taux d'insertion dans le CRA

*Nous appellerons taux d'évaporation la proportion de jeunes en emploi (CDD, Intérim, CDI ou à son compte) issus de formations des services de l'automobiles ayant déclaré être employé dans un autre secteur professionnel que la réparation automobile. A contrario, le taux d'insertion dans le CRA est la proportion de jeunes en emploi ayant déclaré avoir été embauché dans le secteur de la réparation automobile.*

## E) Le taux de maintien

*Nous appellerons taux de maintien la proportion de jeunes ayant répondu oui à la question : « avant cet emploi, avez-vous déjà travaillé dans cette entreprise ? ».*

---

<sup>2</sup> Est considéré comme contrat aidé, tout contrat donnant droit à une aide de l'État. En 2003, on recensait les contrats liés directement à une formation (qualification), les contrats emploi-jeune, les contrats de retour à l'emploi (CIE, CES, CEC) et les stages de formation.

# 1. LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'INSERTION DANS L'EMPLOI

---

## 1.1 L'évolution du taux d'emploi

		Apprentis					Lycéens					Total 2003 Lycéens + apprentis
		2000	2001	2002	2003	% / Tot Général *	2000	2001	2002	2003	% / Tot Général *	
L1	CDI	1 893	2 355	1 943	2 286	45,3	842	1 216	905	1 079	30,2	3 365
L2	CDD et Intérim	1 247	1 280	972	921	18,3	900	1 029	718	806	22,5	1 727
L3	Contrats aidés	485	416	484	547	10,8	379	475	424	536	15,0	1 083
L4	Service national	118	26	1	0	0,0	161	46	3	0	0,0	0
L5	Sans emploi	835	774	681	1 250	24,8	622	695	592	1 116	31,2	2 366
L6	Non renseignés	nc	nc	247	41	0,8	nc	nc	531	40	1,1	81
L7	Total général	4 578	4 851	4 328	5 045	100,0	2 904	3 461	3 173	3 577	100,0	8 622
L8	Total 1 = L7 - L6	4 578	4 851	4 081	5 004	99,2	2 904	3 461	2 642	3 537	98,9	8 541
L9	Total 2 = L8 - L4	4 460	4 825	4 080	5 004	99,2	2 743	3 415	2 639	3 537	98,9	8 541
L10	<b>Taux d'emploi = (L1+L2)/L9</b>	<b>70,4</b>	<b>75,3</b>	<b>71,4</b>	<b>64,1</b>		<b>63,5</b>	<b>65,7</b>	<b>61,5</b>	<b>53,3</b>		<b>59,6</b>

\* Pourcentage / total renseignés et hors SN

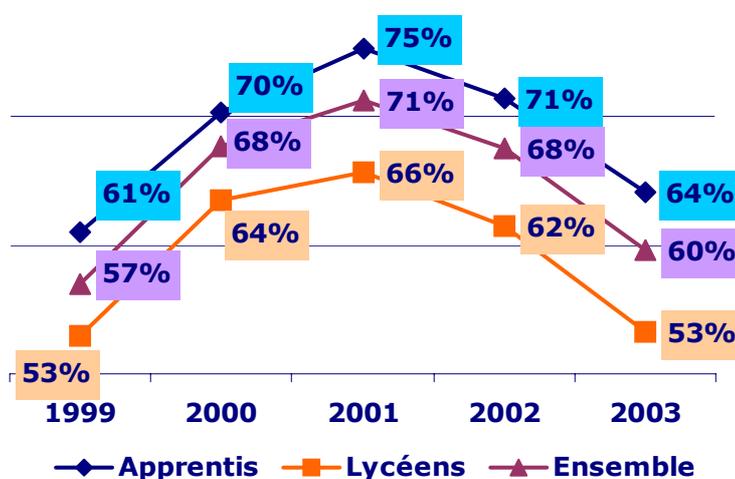
Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Les effectifs enquêtés et répondants sont les plus importants depuis le début de nos analyses (1998).

Globalement, le pourcentage des jeunes apprentis « occupés<sup>3</sup> », chute de 83 % en 2002 à 75 % en 2003 ; l'évolution pour les lycéens est identique : 77,5 % en 2002 et 68,5 % en 2003.

Comme le montre le graphique ci-dessous, le taux d'emploi continue son recul. Alors qu'en 2001, plus des 3/4 des apprentis étaient en emploi, ils ne sont plus que les 2/3 en 2003. Pour les lycéens, la situation est plus prononcée : 2/3 en 2001 et seulement un peu plus de la moitié en 2003.

EVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI DES JEUNES ISSUS DE FORMATION AUTOMOBILE 1999 A 2003



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

<sup>3</sup> En emploi ou en contrat aidé

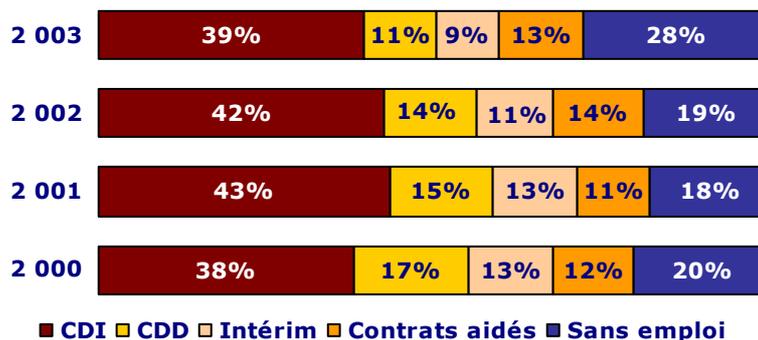
L'effet de la conjoncture économique globale n'est pas ressenti uniquement dans le domaine de l'automobile.

Les résultats globaux (France - toutes spécialités) sont sensiblement plus positifs : le taux d'emploi des lycéens se situe à 58 % et celui des apprentis à 69 %, mais l'évolution du taux lycéens est plus forte : chute de 12 points alors que le taux apprentis régresse de 7 points par rapport à 2002, soit le même niveau que celui des formations de l'automobile.

Par ailleurs, le taux de chômage des hommes de 15 à 24 ans (tous secteurs d'activité confondus) est passé de 18,4 % en juillet 2002 à 19,6 % en juillet 2003. L'évolution de l'emploi des jeunes issus de formations automobiles suit donc toujours la conjoncture nationale de l'emploi et particulièrement celle des 15-24 ans.

## 1.2 La chute des emplois précaires est supérieure à celle des CDI

Situation des jeunes formés aux métiers de l'automobile 7 mois après la fin de leur formation 2003



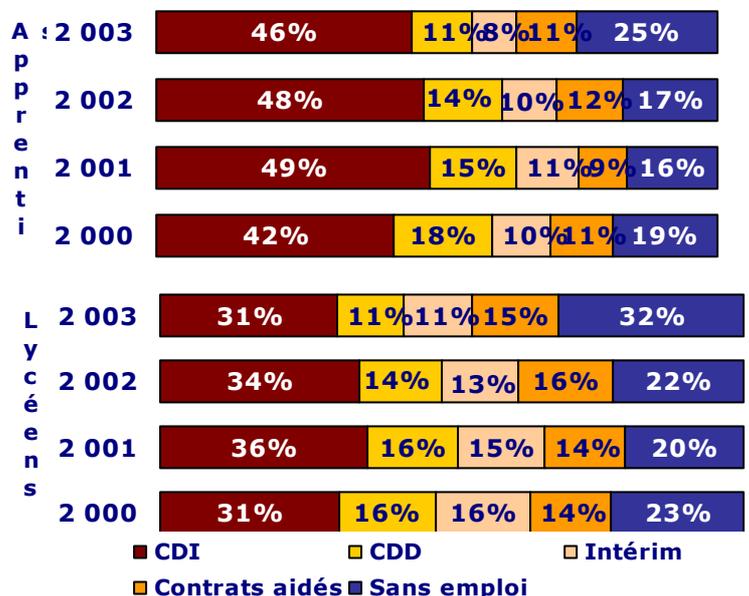
Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2000 à 2003

Le nombre de jeunes en CDI recule de 3 points alors que celui des titulaires de contrats précaires perd 6 points par rapport à la précédente année.

Ce sont donc surtout les potentialités d'entrée en emploi par un contrat temporaire qui se sont fermées.

Comme les années précédentes, la situation des apprentis est plus positive pour trois motifs :

- ✓ **3/4 des apprentis sont occupés pour 2/3 des lycéens ;**



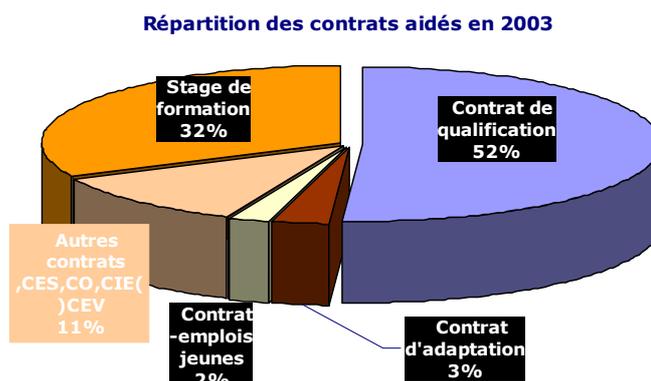
- ✓ l'écart des taux d'emploi (hors contrats aidés) est de 12 points, semblable à celui de 2002, mais nettement supérieur à celui de 2001 (7 points) ;
- ✓ presque de la moitié (46%) des apprentis est en CDI pour 31% des lycéens.

### 1.3 Les emplois aidés

*Rappel : Les contrats aidés comprennent les contrats liés directement à une formation (qualification), les contrats emploi-jeune, les contrats de retour à l'emploi (CIE, CES, CEC) et les stages de formation pour demandeurs d'emploi.*

Deux constatations :

- ✓ le nombre d'emplois aidés est identique pour les apprentis et les lycéens, mais leur poids dans les répondants est de 11 % chez les premiers et 15 % pour les seconds. Ces deux pourcentages sont identiques à ceux des années précédentes.



*Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003*

- ✓ de 1999 à 2002, les contrats de Qualification représentaient les 2/3 des contrats aidés et les stages de formation environ 20 %. La dégradation du marché de l'emploi se voit à travers l'augmentation du nombre de sans emploi mais aussi par la forte hausse des stages de formation, de 21 % à 32 % des contrats aidés, puisque ces stages sont occupés par des jeunes sans contrat de travail.

La suppression des emploi-jeune se constatait déjà l'année dernière et ceux-ci ne représentent plus qu'un nombre infime pour les jeunes du secteur de l'automobile.

Type de contrats	2000	2001	2002	2003
Contrat de qualification	65%	66%	66%	51%
Contrat d'adaptation - orientation	6%	4%	4%	3%
Contrat emplois-jeunes	6%	7%	3%	2%
Autres contrats (CES,CO,CIE,CEV)	3%	4%	6%	11%
Stage de formation	20%	20%	21%	32%

*Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003*

Le tableau ci-contre concerne la répartition des contrats aidés en France métropolitaine. A l'exception des stages de formation, les dispositifs contractuels concernent uniquement les jeunes.

Type de contrats	2002	2003
Contrat de qualification	30%	26%
Contrat d'adaptation - orientation	12%	11%
Contrat emplois-jeunes	7%	14%
Autres contrats (CES,CO,CIE,CEV)	1%	0%
Stage de formation	48%	48%

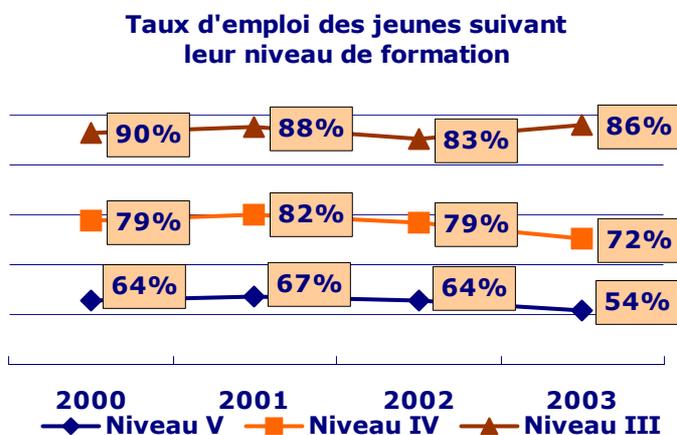
*Source Ministère du travail - Dares : tableau de bord des politiques d'emploi France métropolitaine 2002 et 2003*

## 2. NIVEAU, FILIÈRE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

---

## 2.1 Les niveaux de formation

La corrélation constatée les années précédentes entre niveau de formation et taux



d'emploi se confirme. Mais, en 2003, la chute du taux d'emploi est d'autant plus accentuée que le niveau de formation est bas.

En effet, en 2001 et 2002, les taux des niveaux V et IV évoluaient au même rythme (le niveau III ayant connu une baisse sensiblement plus forte).

**En 2003, le taux d'emploi du niveau V chute de 10 points, celui du niveau IV de 7 points tandis que le niveau III de croît de 3 points par rapport à 2002.**

Les données pour les formations de l'ensemble des secteurs économiques français révèlent des baisses beaucoup plus marquées : 13 points pour le niveau V, 6 points pour le IV et 10 points pour les BTS.

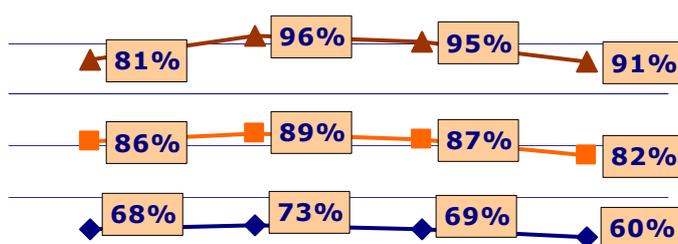
**Quel que soit le niveau, les apprentis s'insèrent mieux que les lycéens.**

Comparativement aux apprentis, la dégradation de la situation des lycéens est plus forte pour le niveau IV et surtout au niveau V.

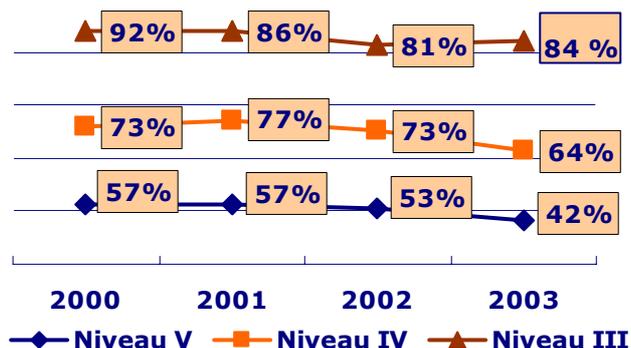
Le taux d'emploi des anciens lycéens au niveau V chute sous les 50 %, alors que pour leurs homologues apprentis il reste encore à 60 %.

La seule exception dans ce paysage négatif est la croissance du taux d'emploi pour les lycéens sortis avec un BTS, qui croît de 3 points entre 2002 et 2003.

**Taux d'emploi des jeunes issus des CFA par niveau de formation**



**Taux d'emploi des jeunes issus des LP / LT par niveau de formation**

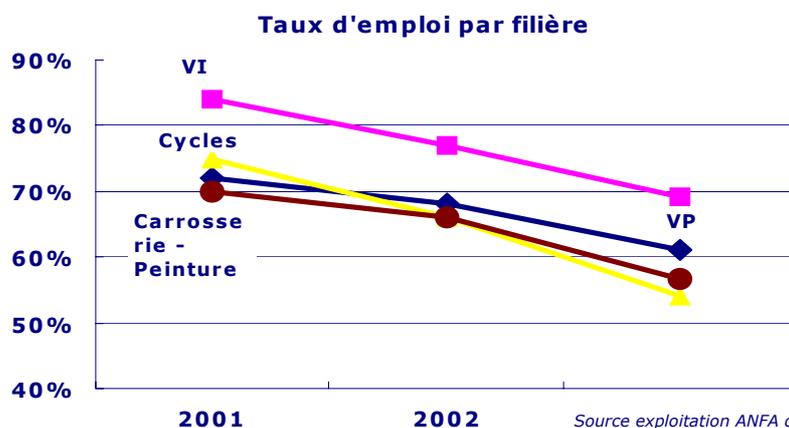


Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

## 2.2 Filière de formation

Il n'est pas étonnant d'observer une baisse des taux d'emploi des 4 filières qui forment la quasi-totalité des effectifs.

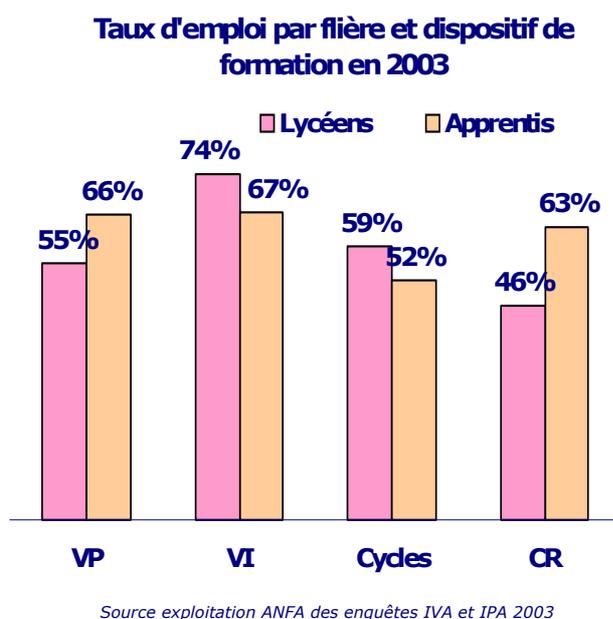
Les 3 plus importantes filières baissent de manière identique. Avec en 2003 un taux d'emploi de 53%, la filière cycle et motocycle est préoccupante.



Rappelons que l'enquête IVA n'a pas interrogé en 2003 les jeunes de la filière Véhicule Industriel. Les statistiques lycéennes de la filière proviennent uniquement de l'Académie de Strasbourg (115 jeunes).

Comme les années précédentes, la filière Véhicule Industriel est la plus porteuse d'emploi avec un taux d'emploi de 67% chez les apprentis.

La différence importante entre apprentis et lycéens pour la Carrosserie Peinture, secteur recensant environ 30 % des effectifs, est très révélatrice de la meilleure insertion portée par l'apprentissage.



% / réponses renseignées	CDI	CDD + Intérim	Contrats aidés	Sans emploi	Taux emploi
Maintenance, Réparation VP	41%	11%	9%	13%	61%
Maintenance, Réparation VI	51%	8%	9%	9%	69%
Maintenance Cycles et Motocycles *	35%	12%	8%	12%	54%
Carrosserie-Peinture	36%	11%	10%	13%	57%
Ventes pièces et accessoires *	ns	ns	ns	ns	ns
Total	39%	11%	9%	13%	60%

\* Note : Ventre pièces et accessoires : 175 répondants / Cycle et motocycle : 350 répondants

Source : ANFA exploitation des enquêtes IVA - IPA 2003

## 2.3 Indicateurs cumulés : Niveaux, filières et dispositifs de formation

L'analyse à un niveau détaillé, niveau par filière, ou très détaillé, diplômes, est à faire avec prudence. En ce qui concerne les filières, le principal handicap vient de la non prise en compte des dominantes (VP, VI et Cycles) au niveau des BEP Maintenance Véhicules Automobiles, contrairement à ce qui existe aux niveaux V et III. Ceci amène à intégrer la totalité de ce diplôme dans la filière VP.

Par ailleurs, et ceci est particulièrement vrai pour IVA en 2003, les effectifs de certains diplômes sont assez faibles. Dans le cas où les taux d'emploi seraient calculés sur des populations inférieures à 100 individus, les proportions seront indiquées en numéraire et non en pourcentage.

### TAUX D'EMPLOI SELON LE NIVEAU, LA FILIÈRE ET LE DISPOSITIF

Filières	Niveau	Lycéens	Apprentis	Ensemble
Maintenance, Réparation VP	Niveau V	44%	60%	54%
	Niveau IV	65%	82%	72%
	Niveau III	84%	67 sur 75	86%
	Ensemble	55%	66%	61%
Carrosserie-Peinture	Niveau V	39%	61%	55%
	Niveau IV	60%	83%	66%
	Niveau III			
	Ensemble	46%	63%	57%
Maintenance, Réparation VI	Niveau V		54%	54%
	Niveau IV	74% académie Strasbourg	65 sur 79	78%
	Niveau III		13 sur 14	13 sur 14
	Ensemble	(74%)	67%	69%
Maintenance Cycles et Motocycles	Niveau V	9 sur 30	42%	40%
	Niveau IV	69%	75%	72%
	Niveau III			
	Ensemble	59%	52%	54%
Ventes pièces et accessoires	Niveau V	19 sur 59	59%	50%
	Niveau IV			
	Niveau III			
	Ensemble	19 sur 59	59%	50%
Ensemble	Niveau V	42%	60%	54%
	Niveau IV	64%	82%	72%
	Niveau III	84%	91%	86%
	Ensemble	53%	64%	60%

Filières classées en ordre décroissant d'effectif

Source : ANFA exploitation des enquêtes IVA - IPA 2003

Surligné en jaune : taux d'emploi les plus élevés

Ce tableau confirme la meilleure insertion des apprentis et met en relief quelques éléments :

- ✓ la filière **Véhicule Industriel** reste la « meilleure » filière en termes **d'insertion**, même si l'absence de certaines données dans IVA perturbe l'analyse. On remarque cependant pour le niveau le plus significatif (niveau IV) qu'à l'inverse de la situation de 2002 (taux d'emploi lycéens filière VI niveau IV: 84% / Taux d'emploi apprentis filière VI niveau IV 80%), l'insertion des anciens apprentis est supérieure à celle des lycéens en 2003. De plus, le poids des CDI est nettement plus fort chez les apprentis (80% sur l'ensemble des jeunes en emploi pour 64% pour les lycéens tous niveaux confondus).
- ✓ Le taux d'insertion pour les **BTS MAVA – VP** est à nouveau très élevé. Le taux Lycéen est en augmentation par rapport à 2002 : de 81 % à 84 %.
- ✓ **La Carrosserie Peinture connaît les baisses les plus importantes, particulièrement pour les lycéens : le taux apprenti de niveau V passe de 72 % à 61% et celui des lycéens de 52 % à 39 %. L'écart s'est encore sensiblement agrandi au niveau V, puisque les apprentis ont un taux de 61 % alors que moins de 4 lycéens sur 10 étaient en emploi 7 mois après leur sortie de formation.**
- ✓ Comme les années précédentes, la présence de 140 jeunes issus de Bac technologique Génie Mécanique sur 908 niveaux IV de lycée pèse sur les résultats des formations en lycée, ce diplôme n'ayant pas un but d'insertion immédiat dans le monde du travail (au même titre que les BEP surtout pour les lycéens).
- ✓ Enfin, de 2002 à 2003 la chute du taux d'emploi au niveau V est particulièrement notable. Le taux d'emploi des lycéens de la filière Maintenance VP chute de 8 points par rapport à 2002 pour atteindre aujourd'hui 44%. Pour la filière Carrosserie, le taux d'emploi des lycéens de niveaux V chute de 13 points pour atteindre 39% en 2003 : cela signifie que plus de la moitié des jeunes issus de ce cursus sont en recherche d'emploi.

## 2.4 La situation des jeunes employés par leur entreprise de formation

À l'issue de sa formation, un jeune peut se voir offrir un travail dans l'entreprise qui l'a formé, en totalité pour les apprentis ou par la présence en tant que stagiaire ou « saisonnier » pour les lycéens<sup>4</sup>.

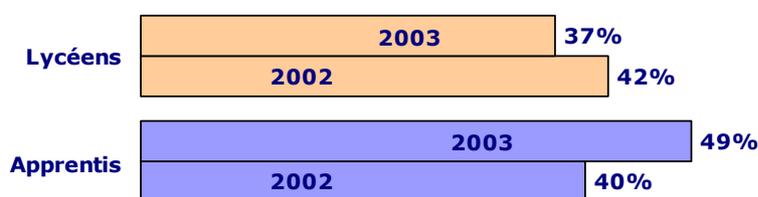
La signature d'un contrat d'apprentissage ne garantit jamais une embauche, mais, si le jeune satisfait l'employeur et qu'un poste se libère (ou se crée), l'apprenti sera très certainement embauché. En revanche, le passage en stage des lycéens n'est souvent pas suffisamment long pour que celui-ci soit prioritaire.

Il est donc tout à fait logique que les taux de maintien diffèrent entre les deux catégories.

De plus, la conjoncture économique du secteur semble impacter différemment le maintien des lycéens et des apprentis. D'une part, elle semble impacter négativement le taux de maintien des lycéens car le nombre de postes est plus restreint. Mais d'autre part, la conjoncture pourrait impacter positivement le taux de maintien des apprentis : ceux-ci pourraient en effet, privilégier leur maintien dans l'entreprise formatrice alors qu'en conjoncture porteuse, ils n'hésitent pas à rechercher une autre entreprise.

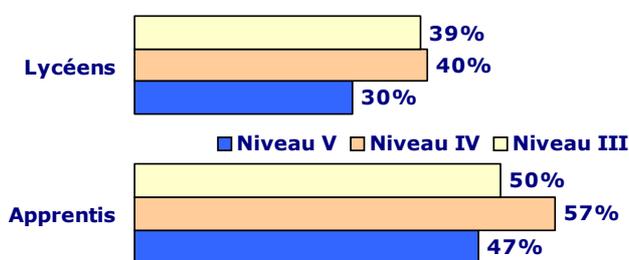
Cette situation semble se traduire sur le graphique suivant.

**Taux de maintien dans l'entreprise formatrice en 2002 et 2003**



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

**Taux de maintien dans l'entreprise formatrice par niveau en 2003**



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

L'observation de l'insertion par niveau permet de remarquer que l'écart entre apprentis et lycéens est de 17 points pour les niveaux IV et III et de 11 points pour le niveau V.

**Par rapport à 2002, les maintiens sont en recul pour tous les niveaux des lycéens et en hausse pour tous les niveaux des apprentis.**

<sup>4</sup> La difficulté de la notion de « maintien » pour les lycéens réside dans le fait que sont prises en compte comme « ancienne » entreprise toutes les entreprises, du CRA ou hors CRA, y compris celles qui sont offrant des postes de travail « saisonnier » (restauration, plagiste, ...).

### 3. L'INSERTION DES JEUNES : SECTEUR ET TAILLE DES ENTREPRISES

---

### 3.1 La répartition sectorielle des entreprises d'insertion

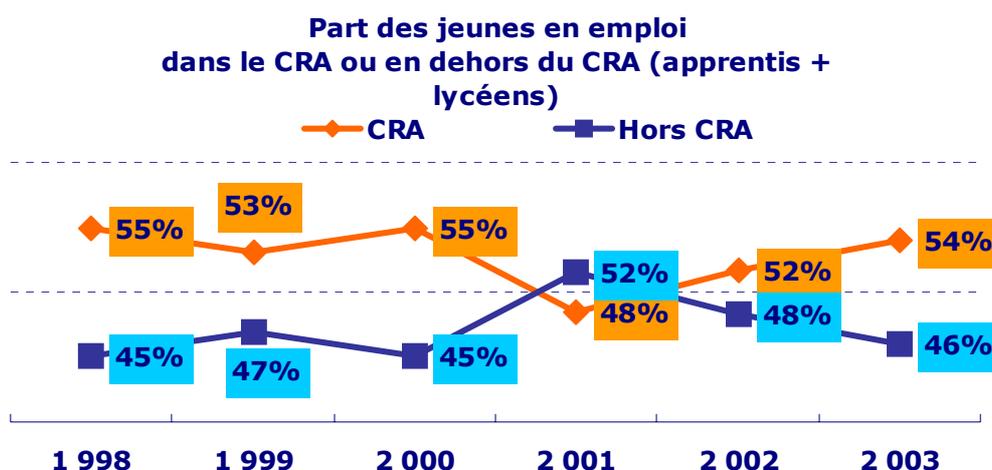
Un des critères d'estimation de la correspondance entre une formation et les emplois auxquels elle est censée préparer est le pourcentage de jeunes (par rapport à l'ensemble d'une promotion) qui sont insérés dans ces duds emplois. Si ce pourcentage est élevé, on peut supposer que la formation des jeunes correspond a priori aux attentes des entreprises.

Il est évident que la conjoncture économique peut perturber momentanément cette relation, mais l'ancienneté des observations, surtout si elles dégagent une tendance claire, permet de fiabiliser ces tendances.

Les jeunes issus des formations liées à l'automobile sont principalement destinés à occuper des emplois dans le secteur du Commerce et de la Réparation Automobile (C.R.A.).

Un des points essentiels de cette étude réside donc dans la destination des jeunes sortants : C.R.A. ou hors C.R.A..

Après « l'anomalie » de 2001 où plus de la moitié des jeunes en emploi s'étaient insérés en dehors de la branche, l'évolution des taux d'insertion dans les différents secteurs économiques en 2003 est conforme à la tendance présente depuis le début de ces études. Il est notable que malgré la dégradation du marché de l'emploi, les taux sont identiques à ceux de 2000, période de croissance importante et où les taux de chômage des hommes de 15 à 24 ans se situait à 16 %, soit 4 points de moins qu'en 2003.



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

La suite des études menées depuis 6 ans montre qu'il existe une **relation entre le Taux d'emploi** des jeunes issus des formations automobile et le **taux d'insertion par**

**secteurs** économiques : plus le marché du travail est difficile hors du CRA, plus le taux d'emploi global baisse, du fait de la difficulté à trouver un poste hors du CRA, ce dernier secteur restant à peu près stable.

Cette relation se confirme nettement en 2003.

En rapprochant la répartition des taux d'emploi entre le C.R.A. et les autres secteurs, on s'aperçoit que **la dégradation du taux**

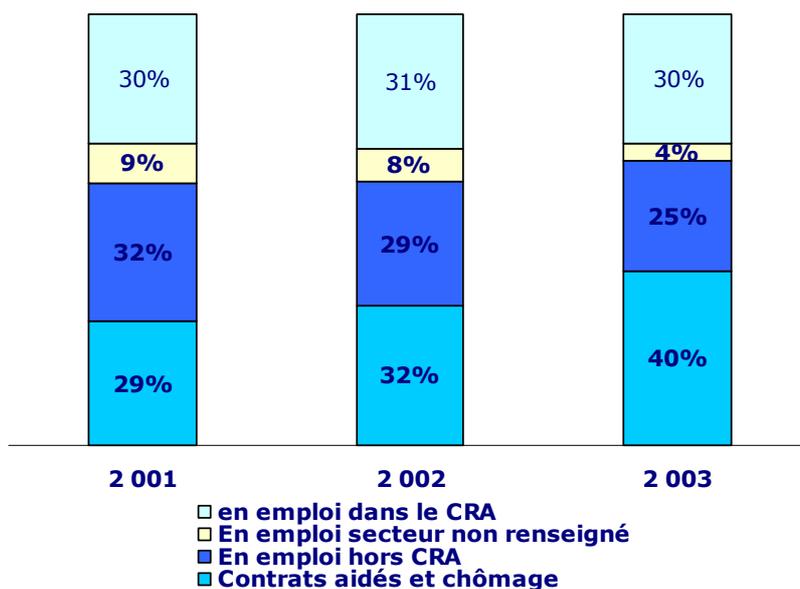
**d'emploi est due en quasi-totalité à une forte diminution du taux d'emploi des secteurs hors C.R.A..**

Comme les années précédentes, ce sont les secteurs industriels, principalement l'industrie mécanique, métallurgie, électricité, qui insèrent la plus forte proportion de jeunes qui n'intègrent pas le C.R.A..

Or, d'une part, le recul du taux d'insertion, au niveau national pour l'ensemble des formations est plus fort dans les secteurs industriels et d'autre part le poids des industries dans l'insertion des jeunes issus des formations automobile est en baisse.

Le tableau suivant présente la répartition des jeunes dans les 15 secteurs économiques utilisés dans les enquêtes IVA – IPA.

**Répartition des jeunes sortants par situation.**



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

% / Total CRA + Hors CRA (ordre décroissant)	Ensemble	Lycéens	Apprentis
Ind mécanique, électricité, métallurgie	13%	16%	11%
Autres	5%	10%	3%
Transports	4%	4%	3%
Commerce, immobilier	4%	3%	4%
Autres industries	3%	4%	3%
Bâtiment GO	3%	3%	3%
Entreprises de services	3%	4%	2%
Ind agro-alim, commerce artis	3%	3%	3%
Services aux particuliers	2%	3%	2%
Administration	2%	3%	2%
Bâtiment SO	2%	2%	1%
Hôtellerie, restaurant	1%	2%	1%
Agriculture	1%	2%	1%
Enseignement, santé	1%	1%	1%
<b>Total insertion Hors CRA*</b>	<b>47%</b>	<b>61%</b>	<b>39%</b>
<b>Total insertion CRA*</b>	<b>53%</b>	<b>39%</b>	<b>61%</b>

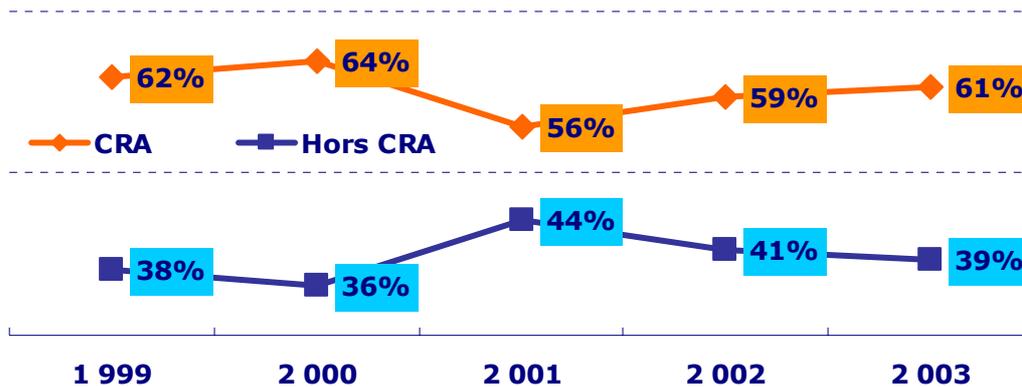
Source : ANFA Exploitation des enquêtes IVA - IPA - CDI, CDD et Intérim -

\* totaux établis à partir de la somme des pourcentages : un écart d'arrondis peut advenir

### 3.1.1 L'influence du dispositif de formation

Dans la mesure où les apprentis se forment dans des entreprises du C.R.A., alors que les lycéens n'ont qu'un contact beaucoup plus distendu, lors de leur stage, il est logique que des différences importantes existent en termes de secteur d'insertion.

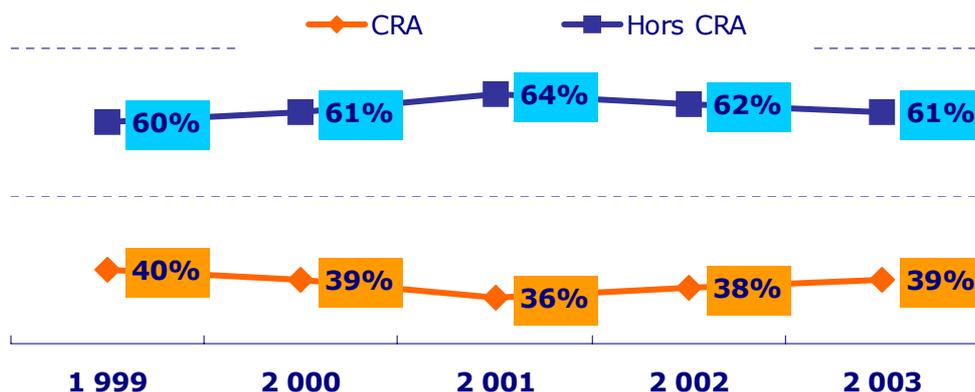
**Part des jeunes issus d'un CFA en emploi dans le CRA ou en dehors du CRA**



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

La tendance constatée en 2002, **insertion dans le C.R.A. en hausse**, se confirme. La difficulté plus grande à trouver un emploi, réelle ou perçue par l'apprenti, l'incite sans doute à rester dans le secteur, dans son entreprise d'apprentissage ou dans une autre.

**Part des jeunes issus d'un LP / LT en emploi dans le CRA ou en dehors du CRA**



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

La situation des lycéens est quasiment identique à celle de l'an dernier, même si **l'insertion dans le C.R.A. gagne 1 point**.

### 3.1.2 L'influence de la filière de formation

Les situations d'insertion inversées, en termes de secteurs, des apprentis et des lycéens nécessitent de présenter des résultats globaux et différenciés par dispositif de formation.

#### LES GRANDS SECTEURS D'INSERTION EN 2003 - ENSEMBLE DES JEUNES

Ensemble	VP	VI	Cycles et Motocycles	Carrosserie-Peinture	Ventes PRA	Total
Ind mécanique, électricité, métallurgie	13%	15%	12%	12%	ns	13%
Autres	5%	5%	14%	4%	ns	5%
Transports	3%	9%	2%	3%	ns	4%
Commerce, immobilier	3%	7%	10%	2%	ns	4%
<b>Total insertion Hors CRA</b>	<b>48%</b>	<b>51%</b>	<b>70%</b>	<b>44%</b>	<b>ns</b>	<b>47%</b>
<b>Total insertion CRA</b>	<b>52%</b>	<b>49%</b>	<b>30%</b>	<b>56%</b>	<b>ns</b>	<b>53%</b>

Classement par ordre décroissant : sélection des 4 secteurs les plus "accueillants"

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Il n'y a pas de modifications dans l'ordre des secteurs d'insertion par rapport à 2002 : les filières Carrosserie-peinture et Maintenance VP disposent d'une meilleure insertion dans la branche tandis que la filière cycle et motocycle affiche une meilleure insertion hors de la la branche. En revanche, les tendances d'insertion des filières n'évoluent pas dans le même sens, de 2002 à 2003 :

- ▲ pour les filières VP et Carrosserie – Peinture l'insertion hors C.R.A. progresse respectivement de 3 points et 4 points entre 2002 et 2003.
- ▲ alors que les jeunes issus des filières VI ont vu leur insertion dans le C.R.A progresser de 7 points.

#### LES GRANDS SECTEURS D'INSERTION EN 2003 - JEUNES ISSUS DES CFA

Apprentis	VP	VI	Cycles et Motocycles	Carrosserie-Peinture	Ventes PRA	Total (Ycompris NS)
Ind mécanique, électricité, métallurgie	12%	13%	12%	10%	Ns	11%
Commerce, immobilier	3%	5%	12%	2%	Ns	4%
Autres industries	2%	3%	0%	5%	Ns	3%
Bâtiment GO	3%	4%	6%	3%	Ns	3%
<b>Total insertion Hors CRA</b>	<b>40%</b>	<b>48%</b>	<b>67%</b>	<b>34%</b>	<b>Ns</b>	<b>39%</b>
<b>Total insertion CRA</b>	<b>60%</b>	<b>52%</b>	<b>33%</b>	<b>66%</b>	<b>Ns</b>	<b>61%</b>

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Pour les apprentis, les taux d'insertion des 3 filières les plus importantes (en effectif) sont identiques au taux global, ce qui est logique vu leur poids dans l'ensemble. Dans les filières à faible effectif, Cycles et Ventes PRA, les apprentis se sont plus insérés hors du C.R.A..

Chez les lycéens, le taux d'insertion hors du C.R.A. est supérieur à celui dans le C.R.A. pour les 5 filières. Il faut noter que la filière VI est celle qui permet la meilleure insertion dans le C.R.A..

Dans une logique d'adéquation sectorielle, les jeunes ayant suivi des formations « automobile » devraient s'insérer dans le C.R.A.. Il est donc possible de considérer que ceux qui s'insèrent hors du C.R.A. « s'évaporent », le taux d'évaporation est donc égal au taux d'insertion dans les secteurs extérieurs au Commerce et à la Réparation Automobile.

#### LES GRANDS SECTEURS D'INSERTION EN 2003 - JEUNES ISSUS DES CFA

Apprentis	VP	VI	Cycles et Motocycles	Carrosserie-Peinture	Ventes PRA	Total (Ycompris NS)
Ind mécanique, électricité, métallurgie	12%	13%	12%	10%	Ns	11%
Commerce, immobilier	3%	5%	12%	2%	Ns	4%
Autres industries	2%	3%	0%	5%	Ns	3%
Bâtiment GO	3%	4%	6%	3%	Ns	3%
<b>Total insertion Hors CRA</b>	<b>40%</b>	<b>48%</b>	<b>67%</b>	<b>34%</b>	<b>Ns</b>	<b>39%</b>
<b>Total insertion CRA</b>	<b>60%</b>	<b>52%</b>	<b>33%</b>	<b>66%</b>	<b>Ns</b>	<b>61%</b>

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

#### TAUX D'ÉVAPORATION \* PAR FILIÈRE

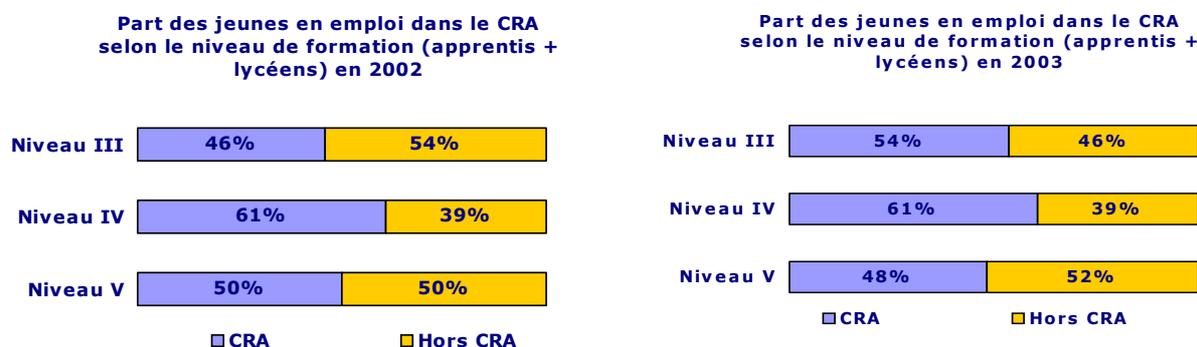
	2000	2001	2002	2003
Maintenance, Réparation VP	39%	48%	45%	48%
Maintenance, Réparation VI	52%	58%	58%	51%
Maintenance Cycles et Motocycles *	36%	48%	60%	70%
Carrosserie-Peinture	45%	44%	40%	44%
Ventes pièces et accessoires *	NS	NS	NS	NS

\* Taux d'évaporation = taux d'insertion Hors du CRA

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2000 à 2003

La progression du taux d'évaporation de la filière cycle et motocycle entre 2000 et 2003 est relativement inquiétante : il passe de 36% en 2000 à 70% en 2003. Il est toutefois possible que cette question soit mal comprise par les jeunes des filières Cycle et Motocycle : il n'est pas nécessairement évident d'identifier que la maintenance cycle et motocycle appartienne au secteur « réparation automobile ». Cela n'explique toutefois pas pourquoi ce taux progresse de façon aussi marquée.

### 3.1.3 L'influence du niveau de formation

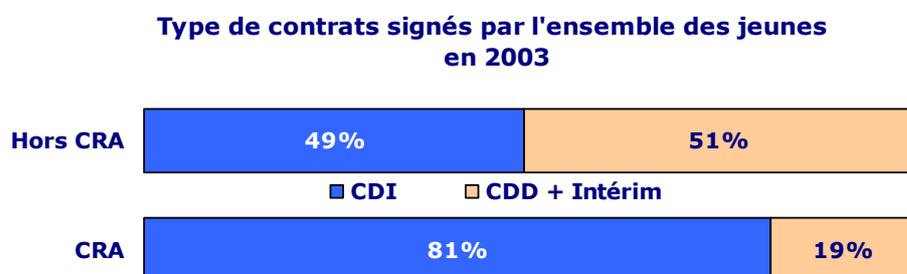


Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Les trois évolutions possibles entre 2002 et 2003 du taux d'évaporation sont présentes : au niveau V, hausse du taux, au niveau IV, stabilité et au niveau III, diminution de l'évaporation.

L'évolution du Niveau III résulte du faible taux d'évaporation des anciens apprentis, 33 %, et d'une insertion des anciens lycéens à 46 % dans le C.R.A..

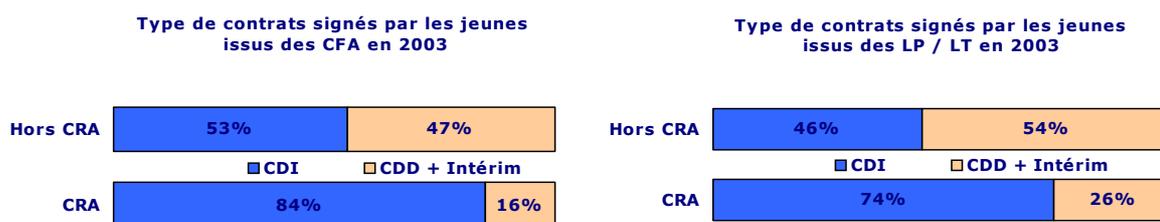
### 3.1.4 La situation professionnelle des jeunes dans le C.R.A. et hors du C.R.A.



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Avec 81% d'embauche dans le commerce et la réparation automobile en CDI, l'emploi des sortants de formations automobile est toujours marqué par une excellente qualité des contrats de travail dans le secteur du CRA : un élément confirmé d'année en année par l'enquête emploi de l'INSEE.

En 2002, 48% des jeunes embauchés hors CRA disposait d'un CDI pour 78% des jeunes embauchés dans le CRA. La progression, par rapport à 2002, des jeunes embauchés en CDI, plus d'1 point hors du C.R.A. et 3 points dans le C.R.A., est en adéquation avec la diminution du taux global d'insertion. En période de conjoncture de l'emploi difficile, ce sont d'abord généralement, les contrats précaires qui disparaissent.



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

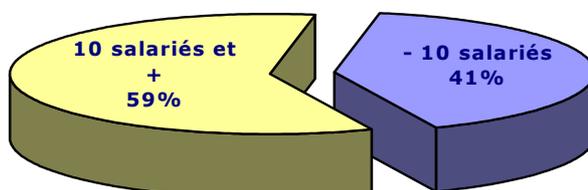
En 2002, les lycéens s'inséraient à 48% en CDI hors CRA et à 72% dans le CRA. La même année les apprentis s'inséraient à 49% en CDI hors CRA et à 81% dans le CRA. L'évolution du poids des divers types de contrats de travail des anciens apprentis et des lycéens s'insérant dans le C.R.A. progresse donc de façon identique sauf pour le poids des CDI pour les lycéens hors C.R.A. qui diminue de 2 points. Les écarts entre les apprentis et les lycéens restent très semblables à 2002.

## 3.2 Les effectifs des entreprises d'insertion

### 3.2.1 Les jeunes s'insèrent majoritairement dans des entreprises de plus de 10 salariés

Le recul de 2 points de la part des entreprises de 10 salariés et plus par rapport à 2002 fait qu'en 2003 la répartition des embauches de jeunes sortants correspond à la répartition des salariés dans le C.R.A. (données provisoires UNEDIC 2003 : 10 et + : 58% / -de 10 : 42%).

**Répartition des jeunes en emploi selon la taille de l'entreprise d'accueil en 2003**



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Pour la deuxième année consécutive, la part de l'emploi des jeunes dans les moins de 10 salariés progresse.

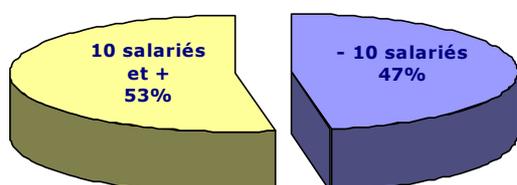
Deux éléments peuvent expliciter cette évolution :

- ✓ comme cela était noté dans le rapport 2002, les petites entreprises sont moins sensibles à une relative dégradation de la conjoncture ;
- ✓ le recul du taux d'emploi résulte surtout de celui des entreprises hors C.R.A..

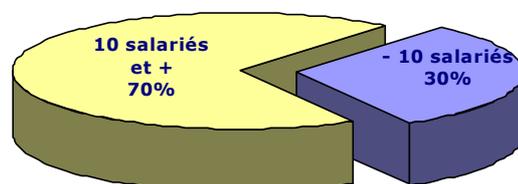
Les conséquences de cette situation concernent les deux catégories de sortants :

- ✓ comme les apprentis s'insèrent principalement dans le C.R.A., secteur où les effets de la dégradation économique a été moins sensible, entre autres du fait de la proportion importante de petits établissements, la répartition des embauches n'a pas fluctué ;
- ✓ les lycéens s'insèrent en majorité en dehors du C.R.A. et probablement en moyenne dans des entreprises plus importantes que celles du C.R.A.. Le recul de l'emploi global dans ce créneau fait reculer fortement la part des embauches réalisées par celui-ci.

**Répartition des jeunes issus des CFA en emploi selon la taille de l'entreprise d'accueil en 2003**



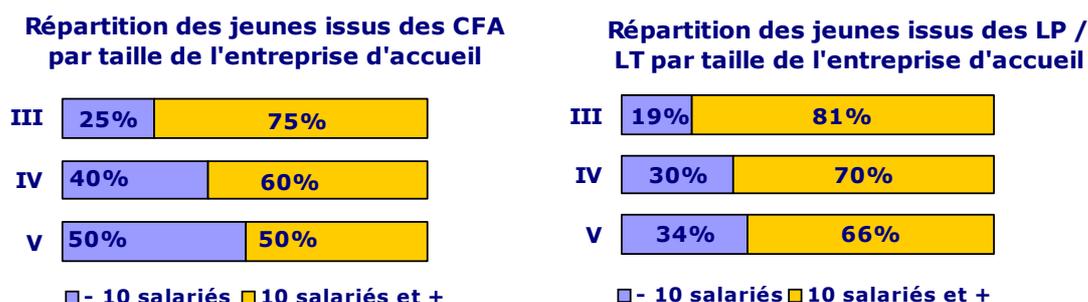
**Répartition des jeunes issus des LP / LT en emploi selon la taille de l'entreprise d'accueil en 2003**



### 3.2.2 L'influence du niveau de formation

Plus marquée chez les lycéens que chez les apprentis, l'influence du niveau de formation se lit clairement sur les répartitions des jeunes en emploi entre T.P.E. et grandes entreprises.

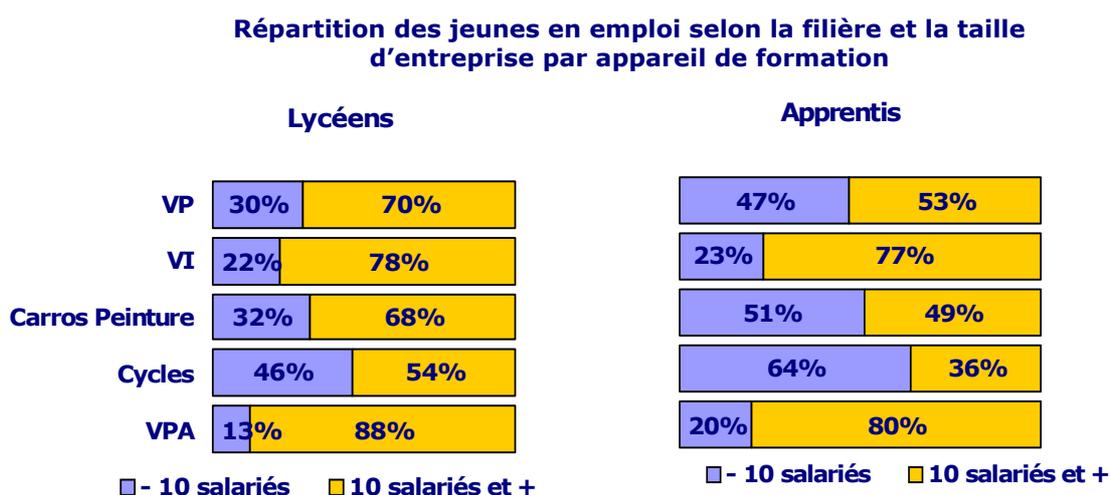
Le poids des moins de 10 salariés est deux fois plus élevé pour le niveau V Apprentis (50%) que pour le niveau III (25%). L'écart est sensiblement moins fort pour les Lycéens, mais reste significatif (niveau V : 34% / niveau III 19%).



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

### 3.2.3 L'influence de la filière de formation

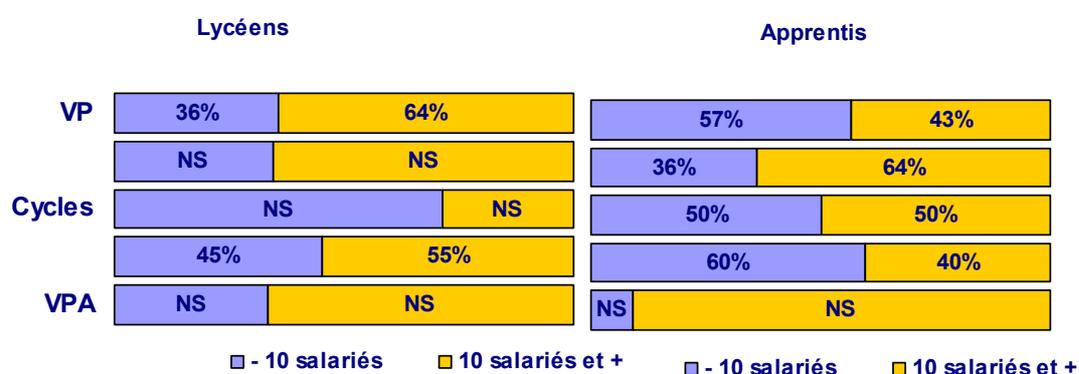
On constate à la fois des différences dans la répartition entre apprentis et lycéens pour une même filière et des écarts entre filières. Il n'est pas étonnant que la filière où le poids des grandes entreprises est le plus proche pour les deux catégories de jeunes est celle du Véhicule Industriel, dans laquelle la part des entreprises de dix salariés et plus est supérieure à celle des autres filières.



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

En comparant la situation globale avec les répartitions dans le C.R.A. et hors du C.R.A., on note un certain nombre de différences.

### Répartition des jeunes en emploi dans le CRA selon la filière et la taille d'entreprise par appareil de formation

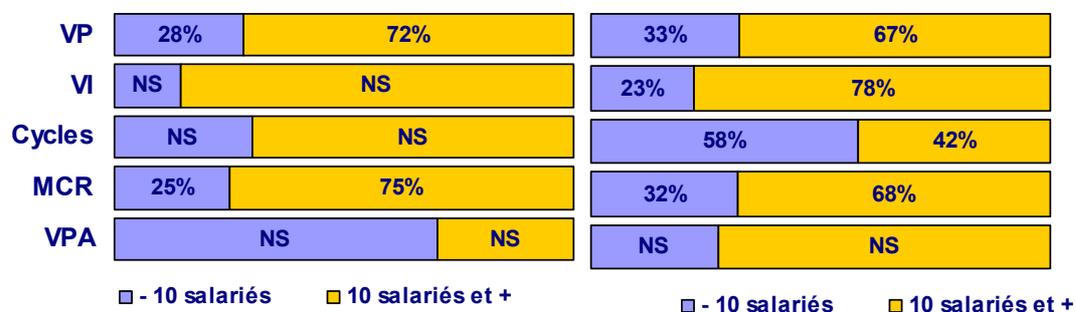


Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Les deux graphiques ci-dessus illustrent la répartition des jeunes en emploi dans le C.R.A. et les deux suivants celle dans les entreprises hors du C.R.A.

Le poids des entreprises de moins de dix salariés parmi les entreprises d'embauche du C.R.A. est particulièrement notable pour les apprentis ayant préparé un diplôme d'une filière maintenance VP (57%) ou carrosserie (60%).

### Répartition des jeunes en emploi hors CRA selon la filière et la taille d'entreprise par appareil de formation



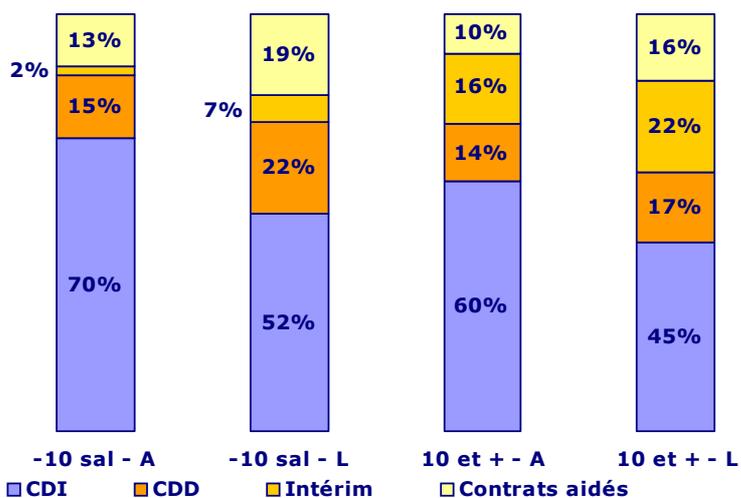
Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

## 3.2.4 La situation professionnelle des jeunes

La comparaison avec les données 2002 permet de noter :

- ✓ la nette croissance des taux de CDI chez les apprentis : plus 5 points dans les entreprises de moins de 10 salariés (de 55% à 60% de 2002 à 2003) et plus 3 points dans les entreprises de 10 salariés et plus (de 67% à 70%). Cette hausse correspond à une baisse du travail précaire, CDD et Intérim ;
- ✓ la stabilité de la répartition des contrats chez les lycéens par rapport à 2002 quel qu'en soit le type.

**Répartition selon le type de contrat de travail  
et la taille de l'entreprise**



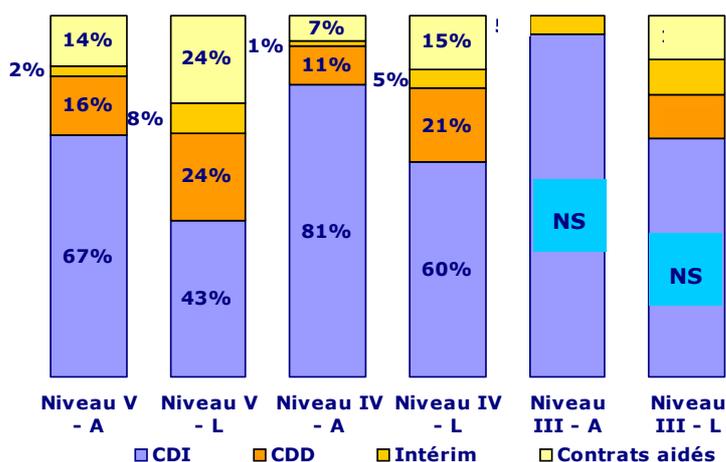
De plus, le graphique ci-dessus met en valeur :

*Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003*

- ✓ l'écart significatif du poids des CDI entre apprentis et lycéens, que ce soit dans les petites ou les entreprises moyennes et grandes ;
- ✓ le poids de l'intérim triple dans les entreprises de 10 salariés et plus par rapport aux entreprises de moins de 10 salariés pour les lycéens et octuple chez les apprentis , quel que soit le mode de formation des jeunes.

**Nous retiendrons que pour les jeunes diplômés, les petites entreprises offrent un emploi plus stable que les grandes entreprises.**

**Répartition selon le type de contrat de travail, le niveau de formation et la taille de l'entreprise – Effectif : - 10 salariés**

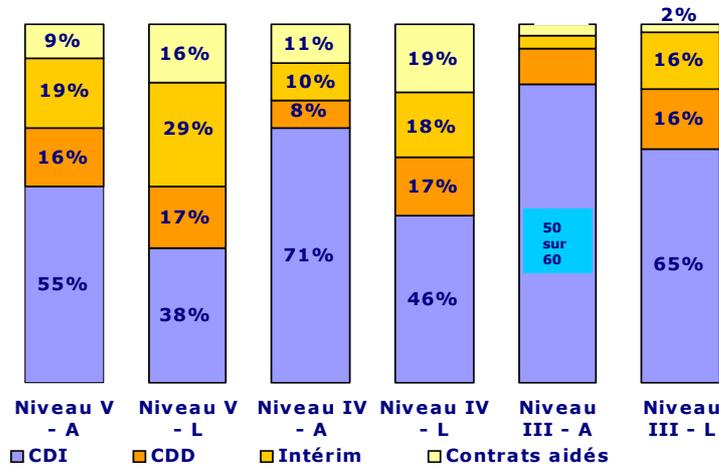


*Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003*

Dans les petites entreprises, l'écart entre le poids des contrats précaires chez les apprentis et les lycéens est important, en particulier la quasi-absence de ceux-ci parmi les 20 apprentis niveau III embauchés dans une entreprise de moins de 10 salariés constitue un élément positif au regard des 14 jeunes en emploi précaires sur les 41

lycéens du même niveau. Le fait que près d'un quart des lycéens issus d'un niveau V soit en contrats aidés résulte d'un nombre important de contrats de qualification.

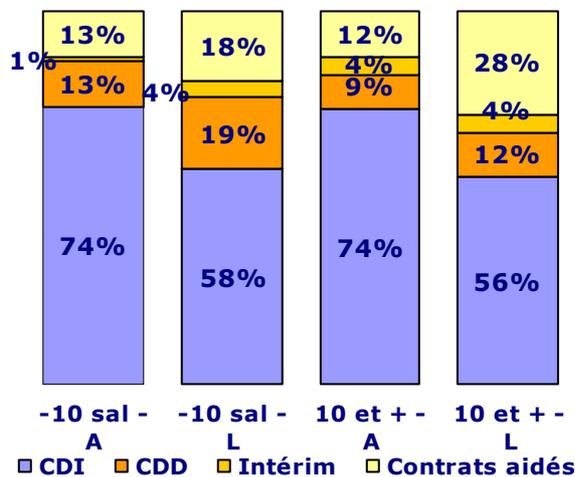
**Répartition selon le type de contrat de travail, le niveau de formation et la taille de l'entreprise – Effectif : 10 salariés et**



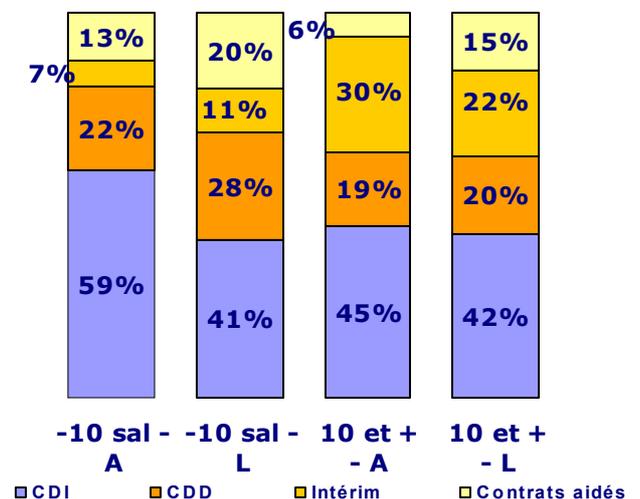
Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA

Quel que soient le niveau et la typologie de l'établissement, le poids de l'emploi précaire est 1,5 fois plus élevé chez les plus de 10 salariés que chez les moins de 10 salariés. Soulignons deux écarts notables : 13 % d'emploi précaire chez les apprentis de Niveau III chez les plus de 10 au lieu de 0 chez les moins de 10 salariés et 2 fois plus d'emplois précaires pour les apprentis de Niveau V dans les plus de 10 salariés.

**CRA : Répartition selon le type de contrat de travail et la taille de l'entreprise**



**Hors CRA : Répartition selon le contrat de travail et la taille de l'entreprise**



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

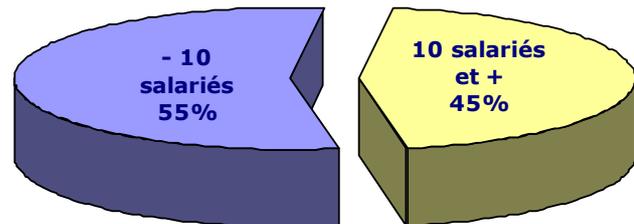
En dehors du commerce et de la réparation automobile, les décalages de stabilité/précarité de l'emploi entre lycéens et apprentis tendent à s'estomper pour les entreprises de 10 salariés et plus : si 18 points séparent la proportion d'apprenti en CDI de la proportion de lycéens en CDI dans le CRA, seuls trois points les séparent en dehors du CRA. L'apprentissage reste toutefois privilégié dans les petites entreprises quel que soit le secteur d'activité.

### 3.2.5 La situation des apprentis restés dans leur entreprise de formation

La typologie des entreprises des apprentis restés dans leur entreprise d'accueil varie légèrement par rapport à la répartition des entreprises d'insertion des apprentis (cf p 29) : Les entreprises de moins de dix salariés se rencontrent en effet de deux points, plus fréquemment parmi les entreprises ayant embauché l'apprenti en formation que parmi l'ensemble des entreprises d'embauche.

Ce phénomène est sans doute lié à la typologie des entreprises formatrices dans les services de l'automobile parmi lesquels les petites structures sont majoritaires.

**Répartition des jeunes issus des CFA restés dans leur entreprise de formation 2003**



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Ce phénomène est d'autant plus notable sur certains niveaux de formation : en niveau V, 60% des entreprises ayant embauché l'apprenti qu'ils ont formé sont des entreprises de moins de 10 salariés au lieu de 50% pour l'ensemble des entreprises d'embauche.

**Répartition des jeunes issus des CFA restés dans leur entreprise de formation 2003**



■ - 10 salariés      ■ 10 salariés et +

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

## 4. LES POSTES DE TRAVAIL : DUREE ET REMUNERATION

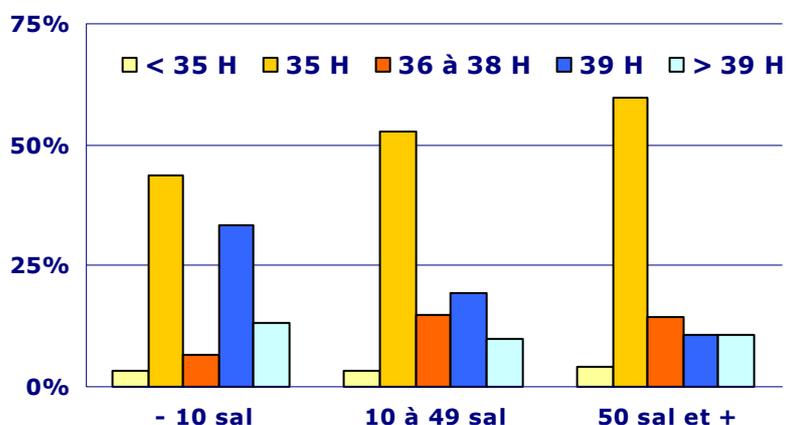
---

Parmi les éléments qui influent sur la qualité du poste de travail, IVA et IPA permettent d'en identifier deux : la durée du travail et le niveau de rémunération.

## 4.1 Répartition selon la durée hebdomadaire du travail

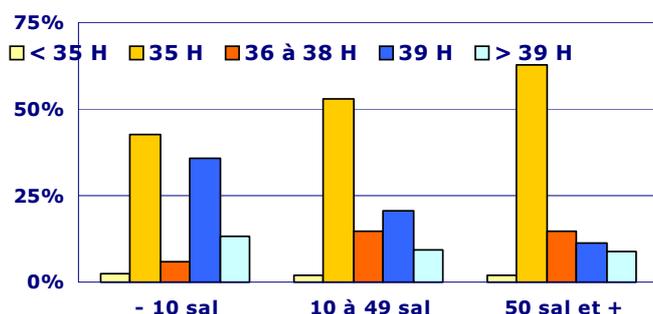
Le passage aux 35 heures s'est fait peu à peu au cours des dernières années. Malgré le poids non négligeable des petites et moyennes entreprises dans le C.R.A., en général appliquant encore des horaires supérieurs à 35 heures hebdomadaires, la majorité des jeunes insérés en 2003 travaille au maximum 35 heures.

**Durée du travail en fonction de l'effectif salarié : ensemble des jeunes en 2003**

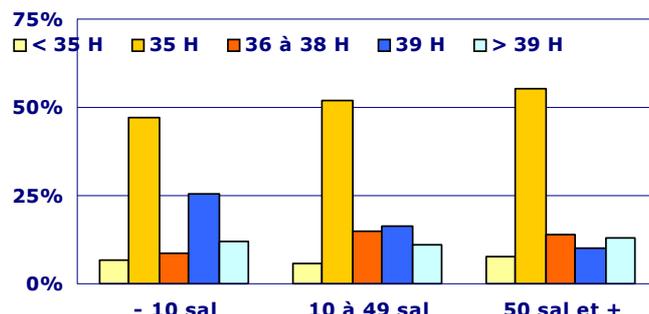


Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

**Durée du travail en fonction de l'effectif : jeunes issus des CFA en 2003**

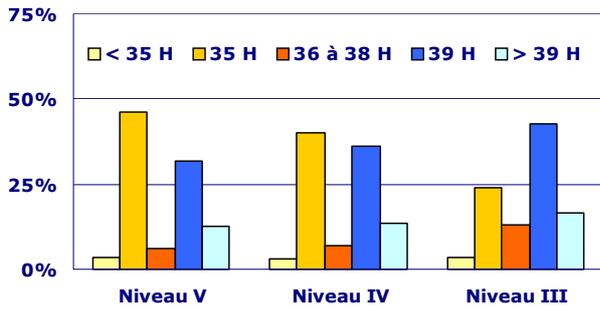


**Durée du travail en fonction de l'effectif : jeunes issus des LP / LT en 2003**

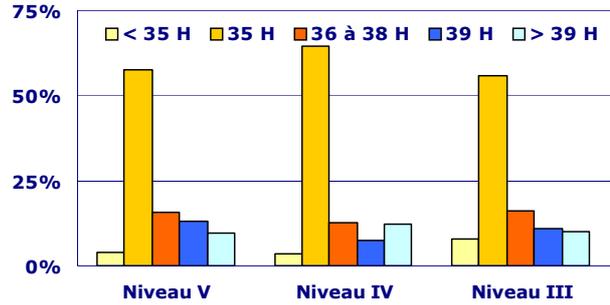


L'observation de la durée du travail en fonction du dispositif de formation montre que les anciens apprentis sont légèrement moins nombreux que les lycéens à effectuer un horaire de 35 heures (50% des apprentis travaillent 35h pour 51% des lycéens). Ceci est surtout vrai dans les entreprises de moins de 10 salariés (43% des anciens apprentis à 35h pour 47% des anciens lycéens).

**Durée du travail de l' ensemble des jeunes dans les entreprises : - de 10 salariés en 2003**



**Durée du travail de l' ensemble des jeunes entreprises : + de 10 salariés en 2003**

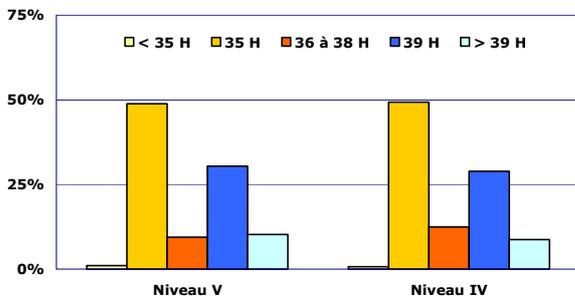


Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003  
 Il n'y a que 53 niveaux III employés dans une entreprise de moins de 10 salariés : les données sont à analyser avec prudence.

La répartition des horaires selon le niveau de formation et la taille des entreprises montre une assez nette différenciation entre les jeunes issus des trois niveaux : dans les petites entreprises plus le niveau de formation est élevé, plus l'horaire de travail est long. En revanche, dans les plus grandes, les écarts sont beaucoup plus réduits, et très peu effectuent un horaire de 39 heures ou plus.

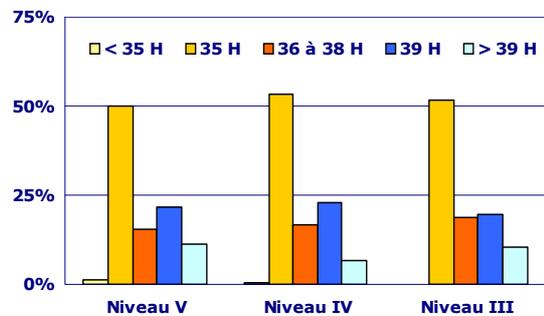
**Situation dans le C.R.A. et hors du C.R.A.**

**CRA : Durée du travail des jeunes issus des CFA en 2003**



Niveau III : effectifs trop faibles (32 jeunes)

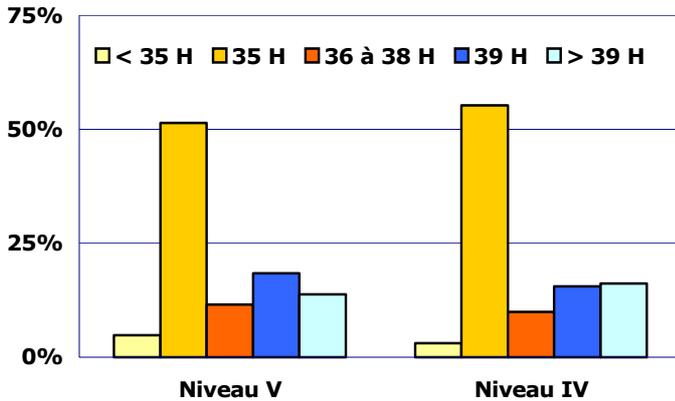
**CRA : Durée du travail des jeunes issus des LP / LT en 2003**



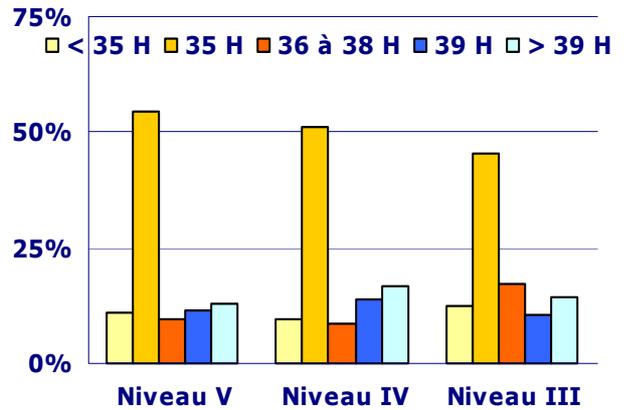
Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Le nombre de jeunes ayant un horaire de travail de 35 heures est fortement majoritaire dans le CRA. Cependant, dans les petites entreprises du C.R.A., on trouve encore 38% d'entreprises à « 39 heures voire plus ». Ces horaires sont effectués par 21 anciens apprentis de niveau III sur 32. Toutefois dans le CRA, en dehors de ce public, le niveau de formation impacte peu la durée du travail.

**Hors CRA : Durée du travail des jeunes issus des CFA \* en 2003**



**Hors CRA : Durée du travail des jeunes issus des LP / LT en 2003**



\* Effectif trop faibles pour le niveau III

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

En dehors du CRA, il est assez net pour les lycéens que plus le niveau de formation augmente et plus la durée travail augmente : entre un niveau V et un niveau III, la proportion de jeunes à 35h00 décroît de 10 points de 55% à 45%.

## 4.2 Les rémunérations à l'entrée dans la vie active

Analyser les réponses d'un échantillon de personnes en termes de rémunérations est toujours complexe. L'évolution des modes de rémunérations, annualisation, heures supplémentaires payées mensuellement ou annuellement, primes, intéressement, viennent perturber l'équivalence des montants indiqués par les personnes interrogées. Dans le cas des jeunes qui démarrent, cela est accentué par leur méconnaissance des modes de calcul de leur salaire.

Par ailleurs, nos comparaisons se réfèrent à l'accord sur les grilles de salaire du C.R.A., applicable à partir de 2002.

Les échelons indiqués correspondent aux niveaux d'insertion selon le diplôme possédé, **pour un emploi en relation directe avec la formation.**

Nous n'avons pas tenu compte de l'importante évolution des salaires sur l'échelon 3 de juillet 2003 car elle est postérieure à la date de l'enquête.

Enfin, rappelons qu'il n'existe théoriquement qu'un seul SMIC : le SMIC horaire (et non le SMIC mensuel). Lors du passage aux 35h, afin d'éviter que la réduction du temps de travail ne se traduise par une perte de rémunération et afin d'éviter d'augmenter trop substantiellement le SMIC horaire (ce qui n'aurait pas été supportable par les petites entreprises dont le passage aux 35h devait être progressif), la loi Aubry II a prévu la création d'une « Garantie Mensuelle de Rémunération » (GMR) pour les salariés payés au SMIC et passant aux 35h, basé sur le salaire mensuel de base ouvrier. Chaque augmentation du SMIC voyant la création d'une GMR (soit 5 GMR de 1999 à 2002 dont chacun progresse moins vite que le SMIC). En 2002, nous avons donc 6 minima sociaux.

<b>SALAIRES MINIMA DU C.R.A. EN 2003 (euros)</b>		
	<b>Brut</b>	<b>Net *</b>
<b>Échelons</b>	<b>Ouvriers</b>	<b>Ouvriers</b>
<b>1 (SMIC) - sans diplôme</b>	<b>1 039</b>	<b>810</b>
<b>2 - sans diplôme</b>	<b>1 051</b>	<b>820</b>
<b>3 - CAP - BEP</b>	<b>1 170</b>	<b>913</b>
<b>6 - MC et Bac Pro Lycée</b>	<b>1 260</b>	<b>983</b>
<b>9 - Bac Pro Apprentissage</b>	<b>1 380</b>	<b>1 076</b>
<b>Échelons</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Maîtrise</b>
<b>17 - 1er échelon Maîtrise</b>	<b>1 380</b>	<b>1 076</b>
<b>20 - BTS</b>	<b>1 500</b>	<b>1 170</b>

\* Net = Brut \* 0,78

La loi Fillon de 2002 prévoyait de rassembler les 5 GMR et le SMIC 39h en juillet 2005 afin que l'ensemble des salariés dispose du même minima social.

Même si l'approche des minima reste imparfaite, il est donc sans doute plus prudent de distinguer jusqu'en juillet 2005 les rémunérations basées sur 35h de travail hebdomadaire et celles basées sur 39h.

## 4.2.1 Répartition des salaires, salaires moyens et salaires médians

RÉPARTITION DES SALAIRES NETS - ENSEMBLE DES JEUNES EN 2003

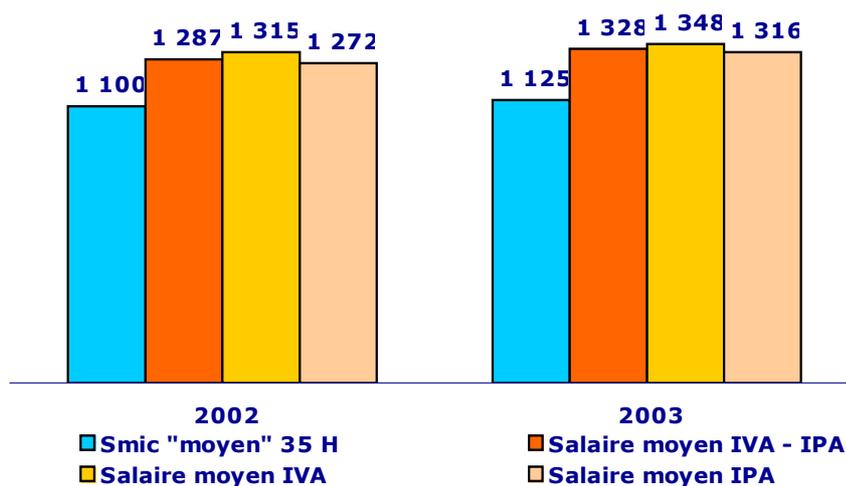
Euro	< 850	850 à 935	936 à 1013	1014 à 1091	1092 à 1169	1170 à 1248	> 1248
Année 2003	10%	22%	25%	10%	12%	9%	11%

Source : ANFA Exploitation des enquêtes IVA - IPA 2003 - Population en emploi : CDI, CDD et Intérim

Plus de la moitié des jeunes ont un salaire compris entre 850 et 1 100 euros. Les salaires moyens et médians nous permettent d'affiner cette analyse.

Pour des motifs de fiabilisation des analyses sur l'insertion des jeunes, l'Observatoire de l'A.N.F.A. a modifié en 2002, la présentation et les modes de calculs des salaires des jeunes.

Cette modification ne permet pas de comparer les niveaux de salaire avec les années antérieures à 2002, d'autant plus que les données précédentes reposaient sur des horaires 39 heures. Nous ne pouvons donc uniquement comparer les salaires moyens entre 2002 et 2003. **Salaires moyens bruts en 2002 et 2003**



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

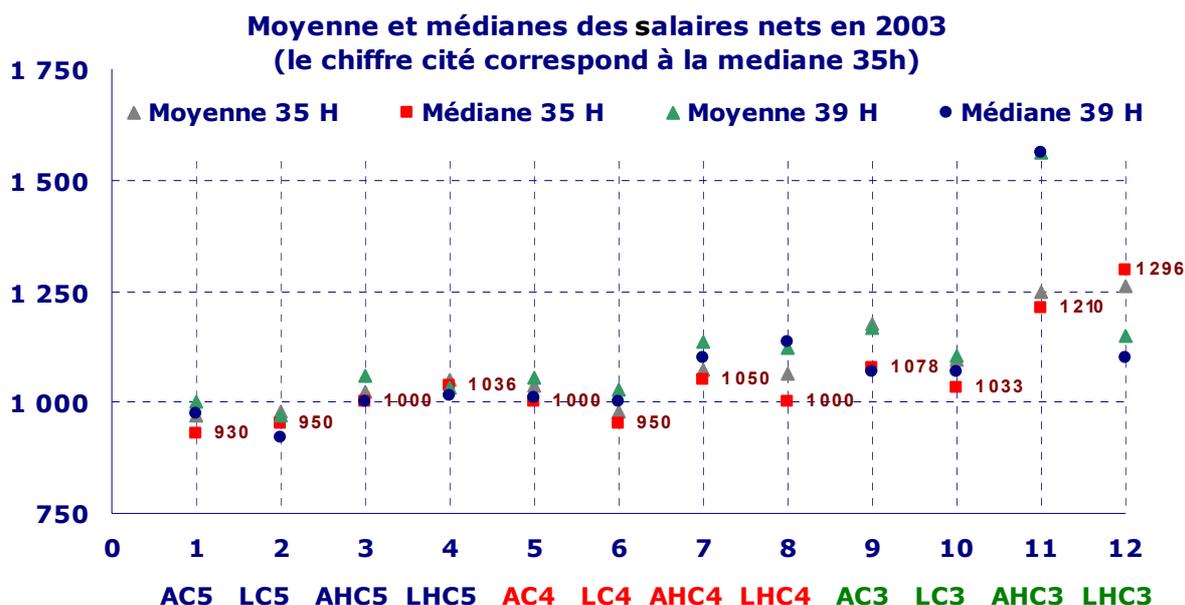
Ces graphiques nous indiquent que l'évolution des salaires est sensiblement plus élevée que celle du SMIC 35 heures. Pour être précis, entre 2002 et 2003 l'évolution du salaire moyen des jeunes sortant de formation des services de l'automobile augmente

sensiblement plus vite (+3%) que le SMIC (+2%). Cette progression n'est pas anodine : elle s'inscrit dans un contexte où en France, entre 2002 et 2003 le Smic mensuel net a davantage augmenté que le salaire moyen (*source INSEE Premières mars 2005*). Ceci constitue un élément extrêmement positif.

Comme dans de nombreuses études sur les rémunérations, la « MEDIANE », grandeur statistique qui partage une population en deux moitiés peut s'avérer plus pertinente que la « MOYENNE ». Nous insérerons donc cet indicateur dans certains tableaux. L'analyse du salaire médian, du salaire moyen par appareil, niveau de formation, durée du travail et secteur d'insertion nous permet de discerner une répartition salariale qui progresse nettement en fonction du niveau de formation.

Pour faciliter la lecture du graphique ci-dessous, nous utilisons des raccourcis : **A** pour apprenti, **L** pour lycéen, C pour C.R.A. et HC pour Hors C.R.A., ces lettres étant suivi du niveau de formation.

Ce graphique montre que globalement le niveau moyen est également le niveau médian, même s'il y a un petit écart pour certaines populations.



*Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003*

L'existence d'horaires 35 heures et 39 heures, de 3 niveaux d'études et de 2 dispositifs nécessite le calcul de plusieurs moyennes et médianes.

Pour l'ensemble des niveaux et des jeunes, la médiane 35 H s'établit à 1 023 euros et celle pour 39 H à 1 040 euros. La différence ne reflète donc pas l'écart entre les amplitudes horaires (11 %). Le salaire médian 39H le plus faible, 920 euros, est celui des anciens lycéens de niveau V salarié dans le C.R.A. et le plus élevé, 1 563 euros, celui des anciens apprentis de niveau III en emploi hors du C.R.A..

## 4.2.2 Les salaires selon les niveaux de formation et le secteur d'insertion

**RÉPARTITION DES SALAIRES NETS PAR NIVEAU - ENSEMBLE DES JEUNES EN 2003**

<b>Euro</b>	<b>&lt; 850</b>	<b>850 à 935</b>	<b>936 à 1013</b>	<b>1014 à 1091</b>	<b>1092 à 1169</b>	<b>1170 à 1248</b>	<b>&gt; 1248</b>
<b>Niveau V</b>	13%	25%	23%	9%	12%	8%	10%
<b>Niveau IV</b>	6%	20%	28%	12%	12%	10%	12%
<b>Niveau III</b>	0%	8%	25%	16%	13%	12%	26%

Source : ANFA Exploitation des enquêtes IVA - IPA 2003 - Population en emploi : CDI, CDD et Intérim

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Le niveau de sortie influe sur la rémunération. Cependant, les écarts sont moins importants que nous l'aurions imaginé.

La répartition des salaires déclarés des niveaux V et IV sont relativement proches : 61 % des niveaux V perçoivent un salaire inférieur à 1 014 euros de même que 54 % des niveaux IV.

Le niveau III se positionne logiquement sur des rémunérations en haut de l'échelle, mais seulement 51 % des jeunes dépassent 1 092 euros, ce qui correspond à un salaire entre les échelons 17 et 20 de la grille de rémunération de la convention collective en vigueur : ces échelons sont les plus bas de la catégorie Maîtrise.

**CRA : Répartition des salaires nets par niveau de formation en 2003**

<b>Euro</b>	<b>&lt; 850</b>	<b>850 à 935</b>	<b>936 à 1013</b>	<b>1014 à 1091</b>	<b>1092 à 1169</b>	<b>1170 à 1248</b>	<b>&gt; 1248</b>
<b>Niveau V</b>	11%	33%	27%	9%	10%	5%	5%
<b>Niveau IV</b>	4%	23%	32%	13%	12%	9%	7%
<b>Niveau III</b>	0%	9%	26%	17%	14%	9%	24%

Source : ANFA Exploitation des enquêtes IVA - IPA 2003 - Population en emploi : CDI, CDD et Intérim

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

**Hors CRA : Répartition des salaires nets par niveau de formation en 2003**

<b>Euro</b>	<b>&lt; 850</b>	<b>850 à 935</b>	<b>936 à 1013</b>	<b>1014 à 1091</b>	<b>1092 à 1169</b>	<b>1170 à 1248</b>	<b>&gt; 1248</b>
<b>Niveau V</b>	15%	17%	20%	8%	14%	11%	14%
<b>Niveau IV</b>	10%	15%	23%	10%	13%	11%	18%
<b>Niveau III</b>	0%	0%	21%	4%	8%	29%	38%

Source : ANFA Exploitation des enquêtes IVA - IPA 2003 - Population en emploi : CDI, CDD et Intérim

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

En croisant niveau de formation et appartenance au C.R.A. ou non, on peut noter que les salaires sont en général plus faibles dans le C.R.A., en particulier au niveau III : alors que 67% des niveaux III embauchés hors CRA déclarent un salaire supérieur à 1170 euros, ils ne sont que 33% embauchés dans le CRA à déclarer le même salaire.

L'insertion en dehors du C.R.A. se fait essentiellement dans des entreprises de plus grande taille, surtout au niveau des plus diplômés.

Afin de comparer les rémunérations hors C.R.A. avec celle du C.R.A., nous avons retenu l'exemple du secteur qui embauche le plus de jeunes issus des formations automobile : l'industrie Mécanique, électricité et métallurgie.

#### RÉPARTITION DES SALAIRES DANS L'INDUSTRIE MECANIQUE, ELECTRICITE ET METALLURGIE

Euro	< 850	850 à 935	936 à 1013	1014 à 1091	1092 à 1169	1170 à 1248	> 1248
<b>Niveau V</b>	7%	19%	19%	7%	16%	12%	20%
<b>Niveau IV</b>	3%	10%	26%	7%	12%	18%	25%

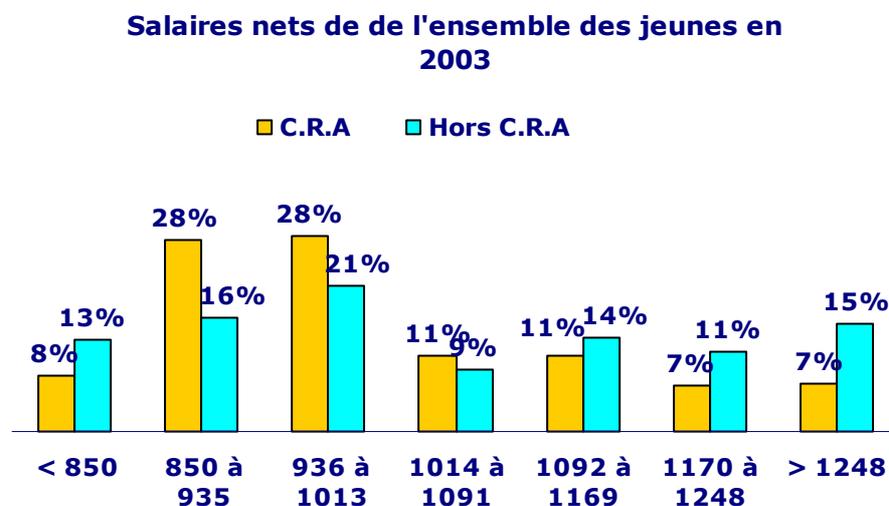
Source : ANFA Exploitation des enquêtes IVA - IPA 2003 - Population en emploi : CDI, CDD et Intérim

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Cet exemple n'est qu'indicatif, compte tenu des effectifs peu nombreux dans ce cas (155 jeunes pour les niveaux IV et 331 pour les niveaux V), mais il semble que ce secteur offre des niveaux de salaires sensiblement plus haut : les niveaux IV du secteur de l'industrie disposent de rémunérations proches d'un niveau III inséré dans le CRA.

### 4.2.3 Les salaires selon le secteur d'insertion, la taille des entreprises et la filière de formation

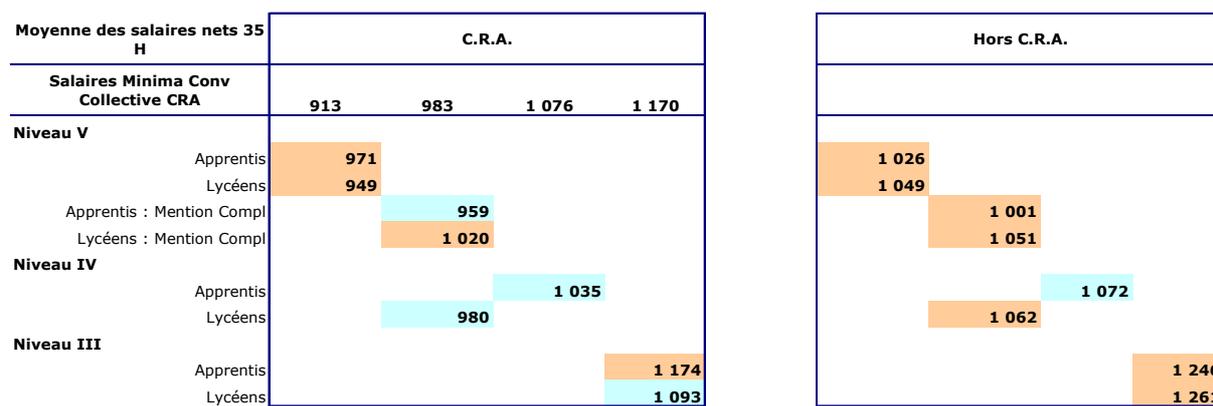
#### 4.2.3.1 Les salaires moyens selon le secteur d'insertion



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

La principale différence entre les deux secteurs se situe pour les niveaux les plus hauts, puisque 26 % des jeunes insérés hors du C.R.A. perçoivent au moins 1 170 euros, alors que seulement 14 % des jeunes du C.R.A. ont ces mêmes salaires.

Légalement, les niveaux de salaires doivent être au minimum égal aux niveaux conventionnels. Dans la branche des Services de l'automobile, les minima de rémunérations sont fonction d'activités professionnelles liées à une qualification, elle-même liée à un diplôme. Rappelons donc que si le jeune diplômé n'effectue pas l'activité visé par le diplôme, il n'a pas lieu d'être rémunéré au minima correspondant.



couleur rose : moyenne supérieure aux minima conventionnels - couleur bleue : moyenne inférieure à ces minima

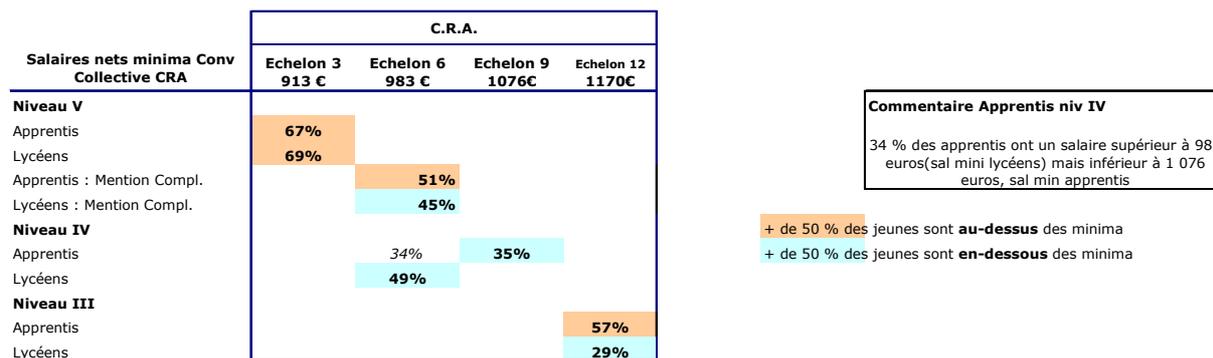
Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Les moyennes des rémunérations apparaissent en conformité avec les minima en vigueur pour des activités correspondantes aux diplômes des jeunes issus d'une formation de niveau V, qu'ils viennent de la voie scolaire ou de la voie apprentissage, mais également pour ceux de Niveau III, sortis d'apprentissage. En revanche, les moyennes du niveau IV sont inférieures dans les deux cas (le minimum légal est différent) ainsi que celle des niveaux III de Lycée.

Les salaires d'IVA et IPA doivent faire l'objet d'une prudence d'interprétation particulière: il s'agit de moyennes globales correspondant au dernier salaire perçu par les jeunes.

Les différences entre les moyennes de rémunérations et les minima de convention collective ci-dessus peuvent également être la conséquence de l'absence de prise en compte du travail à temps partiel, de primes de fin d'année ou de treizième mois... Il convient donc d'éviter d'interpréter ces données en valeur absolue mais plutôt en les comparant entre elles.

% de jeunes en emploi dans le CRA ayant un salaire supérieur aux minima conventionnels



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

A cet égard, le tableau ci-dessus révèle des situations contrastées parmi les jeunes travaillant exclusivement dans le C.R.A.: pour les anciens apprentis de niveaux V, y compris MC, plus de 50 % des jeunes déclarent des salaires supérieurs au minima sociaux, ce qui n'est pas le cas pour les niveaux de qualification supérieurs. Il existe vraisemblablement un déclassement salarial important des niveaux IV comparativement au niveau V et plus spécifiquement des niveaux IV en apprentissage. 65% d'entre eux

déclarent des rémunérations inférieures aux minima conventionnels. Si les niveaux III en apprentissage semblent moins souffrir de déclassement, les niveaux III de Lycée semblent aussi mal lotis que les apprentis de niveau IV : pourtant aux dires d'entreprises et de formateurs de CFA interrogées dans le cadre d'autres études de l'Observatoire, ces deux populations ne se ressemblent en rien en termes d'opérationnalité et de démarche intellectuelle.

#### 4.2.3.2 Les salaires moyens selon la filière, la taille des entreprises et de la filière de formation

Les tableaux ci-dessous présentent les moyennes des salaires selon les :

- ✓ dispositifs de formation : Apprentissage ou Lycée ;
- ✓ le secteur d'insertion : C.R.A. ou hors du C.R.A. ;
- ✓ le niveau de formation ;
- ✓ la filière, le type de contrat et la taille des entreprises d'insertion.

Afin de faciliter la lecture, les moyennes supérieures aux niveaux définis par la Convention Collective du C.R.A. sont :

- ✓ pour le C.R.A. : colorées en saumon si elles sont supérieures au niveau contractuel ; En bleu si elles sont inférieures.
- ✓ pour les jeunes insérés hors C.R.A. (p45), toutes les moyennes sont supérieures aux niveaux de la Convention collective du C.R.A., à l'exception de 2.

MOYENNE DES SALAIRES NETS DES JEUNES INSERES DANS LE CRA PAR FILIERE, CONTRAT ET ENTREPRISE

Moyenne des salaires nets 35 H	Apprentis C.R.A.			Lycéens C.R.A.		
	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau V	Niveau IV	Niveau III
<b>Par Filière</b>						
VP	979	1 043	NS	1 032	991	1 107
VI	NS	NS	NS		NS	
Cycles et Motocycles	NS	NS			NS	
Carrosserie-Peinture	989	NS		NS	NS	
Ventes PRA	NS			NS		
<b>Par Type de contrat</b>						
CDI	985	1 055	NS	1 025	1 004	1 100
CDD	NS	NS	NS	NS	NS	NS
<b>Par Taille d'entreprise</b>						
- de 10 salariés	964	1 023	NS	NS	991	NS
10 salariés et +	1 012	1 073	NS	NS	992	1 113

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Nous pouvons constater que :

- ✓ les moyennes des salaires des CDI sont supérieures à celles des CDD, mais inférieures à celles de l'intérim (qui prend en compte les primes de précarité et les congés payés) ;
- ✓ le niveau des salaires très sensiblement moins élevé dans les entreprises de moins de 10 salariés du C.R.A.

✓ Quels que soient la filière, le contrat ou la taille d'entreprise, la rémunération des lycéens est inférieure à celle des apprentis.

En ce qui concerne l'insertion hors du C.R.A., les niveaux de salaire ne peuvent qu'être comparés à ceux de la Convention collective du C.R.A.. Même en étant inférieurs, ils peuvent correspondre aux niveaux de la Convention collective du secteur d'insertion.

**MOYENNE DES SALAIRES NETS DES JEUNES INSERES HORS CRA PAR FILIERE, CONTRAT ET ENTREPRISE**

**Moyenne des salaires nets 35 H**

		Apprentis Hors C.R.A.			Lycéens Hors C.R.A.		
Par Filière		Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau V	Niveau IV	Niveau III
VP		1 043	1 094	NS	1 042	1 065	1 259
VI		NS	NS	NS		NS	
Cycles et Motocycles		NS	NS		NS	NS	
Carrosserie-Peinture		1 057	NS		1 043	1 097	
Ventes PRA		NS			NS		
Par Type de contrat		Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau V	Niveau IV	Niveau III
CDI		1 013	1 074	NS	1 007	1 040	NS
CDD		985	NS	NS	982	NS	NS
Intérim		1 161	NS	NS	1 127	1 186	NS
Par Taille d'entreprise		Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau V	Niveau IV	Niveau III
- de 10 salariés		974	NS	NS	1 002	NS	NS
10 salariés et +		1 082	1 129	NS	1 041	1 089	NS

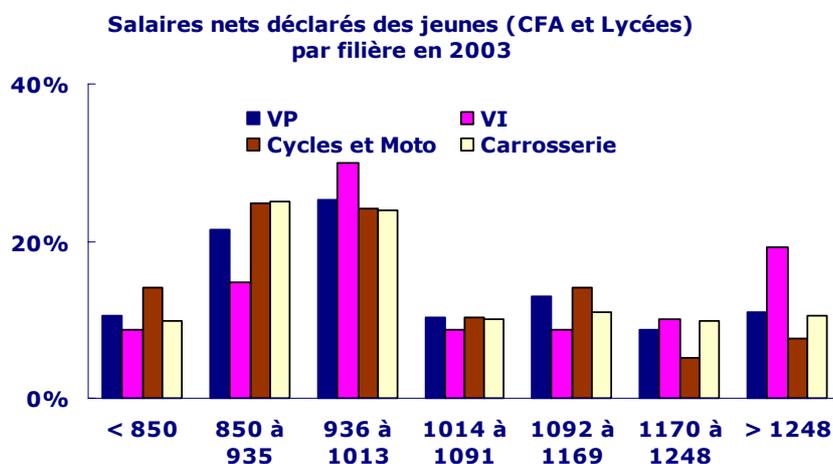
Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

Dans une insertion hors CRA, les résultats sont plus contrastés. Hors CRA, les différences de rémunération entre les apprentis et les lycéens s'estompent.

Les jeunes n'ont aucun d'intérêt financier à s'insérer dans une entreprise de moins de 10 salariés hors du CRA mais en ont un à s'insérer dans une grande entreprise : le niveau de rémunération y est nettement supérieur au CRA.

Le graphique suivant permet de compléter l'observation des salaires selon la filière d'étude suivie.

Il fait apparaître une meilleure rémunération des jeunes issus de la filière Véhicule Industriel. Cette différence accentuée dans les tranches les plus hautes : 19% des jeunes de la filière VI disposent d'une rémunération supérieure à 1248€. Ce phénomène est d'ailleurs particulièrement accentué chez les anciens apprentis et en particulier chez ceux qui se sont insérés en dehors du CRA. (Rappelons au passage que nos informations sur lycéens de la filière VI sont assez restreintes)



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003

## Conclusion

---

Les enquêtes IVA et IPA nous permettent d'année en année de mieux comprendre la relation emploi formation dans la branche des services de l'automobile. Le traitement statistique de ces enquêtes ne nous permet pas cependant de disposer d'une explication très fine des causes des phénomènes rencontrés. Ils doivent à cet égard faire l'objet de travaux qualitatifs complémentaires :

En effet, les années précédentes, cette même enquête nous interrogeait sur les départs massifs de la branche des Services de l'Automobile des niveaux V (CAP et BEP). Un groupe de travail avec des CFA du réseau a été mis en place pour tenter de répondre à ces interrogations. Un questionnaire auprès de 160 jeunes et entreprises nous permettra de mieux en appréhender le phénomène.

Grâce à l'enquête de cette année, nous discernons nettement une forme de déclassement salarial élevée pour les niveaux IV (bacs pros essentiellement) en primo-insertion. Ce déclassement est-il durable dans le temps ? Le déclassement salarial correspond-il à un déclassement d'activités ? Un complément d'étude pourrait sembler judicieux.

La présente enquête nous rappelle enfin le rôle fondamental des petites entreprises dans l'embauche des jeunes diplômés : celles-ci représentent 41% des embauches en 2003 et progressent par rapport à l'année dernière. Or la baisse croissante du nombre d'entreprises artisanales depuis 2002 nous font craindre une situation de l'emploi dégradée dans les prochaines années pour les jeunes issus de formations automobiles dans le commerce et la réparation automobile.

Par ailleurs, nous suivrons avec une extrême attention les prochains résultats d'IVA-IPA 2004 car le contexte de baisse des effectifs en apprentissage dans les services de l'automobile en 2003 lié à la baisse du nombre d'entreprises artisanales pourrait influencer sur l'insertion : alors que les taux d'emploi des jeunes diplômés dans le CRA est stable depuis trois ans, la baisse des effectifs apprentis induira-t-elle une baisse générale de l'emploi des jeunes en 2004 ? La diminution du nombre d'apprentis améliorera-t-elle à terme leur insertion dans la branche ?

## **Tableaux de données**

**IPA Apprentis**

	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR orientation	Fonctionnaire ou agent public	Salarie(e) sur CDI	Salarie(e) sur CDD	Contrat emplois-jeunes	Employé(e) par une société d'intérim	Installé à son compte	Aide familial	Engagé(e) armée	Stage de formation	Sans emploi en recherche un	Sans emploi n'en recherche pas	Non renseigné	Total	Autre contrat: CES,CT			Emploi sans contrats aidés	Emploi avec contrats aidés	Chômage	Non rens	Total
																	Contrat qualification	Contrat adaptation	Contrat orientation					
<b>TOTAL NIVEAU V</b>	212	12	11	12	1512	450	70	327	8	6	75	151	1054	113	35	4048	1613	450	327	2390	2846	1167	35	4048
<i>dont classes non terminales</i>	11	2	3	0	75	27	7	28	0	0	10	40	152	19	4	378	85	27	28	140	203	171	4	378
VP	100	9	5	8	809	229	39	178	5	2	56	79	558	67	16	2160	880	229	178	1287	1519	625	16	2160
<i>dont classes non terminales</i>	4	2	1	0	44	16	1	13	0	0	6	27	71	12	3	200	50	16	13	79	114	83	3	200
VI	8	0	0	0	44	11	2	8	0	1	3	6	38	4	3	128	48	11	8	67	83	42	3	128
<i>dont classes non terminales</i>	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	5	0	0	9	2	0	0	2	4	5	0	9
CYCLES	14	1	1	1	37	20	3	7	1	0	3	8	60	8	2	166	42	20	7	69	96	68	2	166
<i>dont classes non terminales</i>	1	0	1	0	3	1	1	2	0	0	0	2	12	2	0	25	3	1	2	6	11	14	0	25
MCR	78	2	4	3	584	173	24	122	2	3	12	53	373	32	13	1478	604	173	122	899	1060	405	13	1478
<i>dont classes non terminales</i>	5	0	1	0	28	10	3	12	0	0	3	8	59	4	0	131	29	10	12	51	68	63	0	131
VPA	12	0	1	0	38	17	2	12	0	0	1	5	25	2	1	116	39	17	12	68	88	27	1	116
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	3	5	1	1	13	1	0	1	2	6	6	1	13

	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR orientation	Fonctionnaire ou agent public	Salarie(e) sur CDI	Salarie(e) sur CDD	Contrat emplois-jeunes	Employé(e) par une société d'intérim	Installé à son compte	Aide familial	Engagé(e) armée	Stage de formation	Sans emploi en recherche un	Sans emploi n'en recherche pas	Non renseigné	Total	Autre contrat: CES,CT			Emploi sans contrats aidés	Emploi avec contrats aidés	Chômage	Non rens	Total
																	Contrat qualification	Contrat adaptation	Contrat orientation					
<b>Total NIVEAU IV</b>	64	5	1	7	579	70	3	63	6	0	12	15	67	11	5	908	604	70	63	737	828	78	5	908
<i>dont classes non terminales</i>	4	1	1	3	53	7	0	10	1	0	5	0	9	1	0	95	62	7	10	79	85	10	0	95
VP	54	5	0	4	417	49	2	46	2	0	8	10	37	8	5	647	431	49	46	526	597	45	5	647
<i>dont classes non terminales</i>	4	1	0	2	36	5	0	9	1	0	3	0	5	0	0	66	42	5	9	56	61	5	0	66
VI	6	0	0	2	58	4	0	2	0	0	1	0	6	2	0	79	59	4	2	65	71	8	0	79
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	8	5	0	0	5	5	3	0	8
CYCLES	0	0	0	0	33	7	1	4	3	0	2	3	11	1	0	65	38	7	4	49	53	12	0	65
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	6	1	0	1	0	0	1	0	2	0	0	11	7	1	1	9	9	2	0	11
MCR	4	0	1	1	73	10	0	11	1	0	1	2	13	0	0	117	76	10	11	97	104	13	0	117
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	1	1	6	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	10	8	1	0	9	10	0	0	10
VPA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR orientation	Fonctionnaire ou agent public	Salarie(e) sur CDI	Salarie(e) sur CDD	Contrat emplois-jeunes	Employé(e) par une société d'intérim	Installé à son compte	Aide familial	Engagé(e) armée	Stage de formation	Sans emploi en recherche un	Sans emploi n'en recherche pas	Non renseigné	Total	Autre contrat: CES,CT			Emploi sans contrats aidés	Emploi avec contrats aidés	Chômage	Non rens	Total
																	Contrat qualification	Contrat adaptation	Contrat orientation					
<b>TOTAL NIVEAU III</b>	2	0	0	1	68	7	0	4	0	0	0	1	3	2	1	89	69	7	4	80	83	5	1	89
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	8	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	11	8	1	1	10	10	0	1	11
VP	2	0	0	1	59	4	0	3	0	0	0	1	2	2	1	78	60	4	3	67	70	4	1	75
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	9	4	0	0	4	4	0	1	5
VI	0	0	0	0	9	3	0	1	0	0	0	0	1	0	0	14	9	3	1	13	13	1	0	14
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	4	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6	4	1	1	6	6	0	0	6
CYCLES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MCR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VPA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR orientation	Fonctionnaire ou agent public	Salarie(e) sur CDI	Salarie(e) sur CDD	Contrat emplois-jeunes	Employé(e) par une société d'intérim	Installé à son compte	Aide familial	Engagé(e) armée	Stage de formation	Sans emploi en recherche un	Sans emploi n'en recherche pas	Non renseigné	Total	Autre contrat: CES,CT			Emploi sans contrats aidés	Emploi avec contrats aidés	Chômage	Non rens	Total
																	Contrat qualification	Contrat adaptation	Contrat orientation					
<b>TOTAL NIVEAU V - IV - III</b>	278	17	12	20	2159	527	73	394	14	6	87	167	1124	126	41	5045	2286	527	394	3207	3754	1250	41	5045
<i>dont classes non terminales</i>	15	3	4	3	136	35	7	39	1	0	15	40	161	20	5	454	155	35	39	229	298	181	5	484
VP	156	14	5	13	1285	282	41	227	7	2	64	90	597	77	22	2862	1371	282	227	1880	2186	674	22	2862
<i>dont classes non terminales</i>	8	3	1	2	84	21	1	22	1	0	9	27	76	12	4	271	96	21	22	139	179	88	4	271
VI	14	0	0	2	109	18	2	11	0	1	4	6	45	6	3	221	116	18	11	145	167	51	3	221
<i>dont classes non terminales</i>	1	0	0	0	10	1	1	1	0	0	1	0	7	1	0	23	11	1	1	13	15	8	0	23
CYCLES	14	1	1	1	70	27	4	11	4	0	5	11	71	9	2	231	80	27	11	118	149	80	2	231
<i>dont classes non terminales</i>	1	0	1	0	9	2	1	3	0	0	1	2	14	2	0	36	10	2	3	15	20	16	0	36
MCR	92	2	5	4	857	163	24	133	3	3	13	55	388	32	13	1595	680	163	133	986	1164	418	13	1595
<i>dont classes non terminales</i>	5	0	2	1	32	11	3	12	0	0	4	8	59	4	0	141	37	11	12	60	76	63	0	141
VPA	12	0	1	0	38	17	2	12	0	0	1	5	25	2	1	116	39	17	12	68	88	27	1	116
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	3	5	1	1	13	1	0	1	2	6	6	1	13

IVA - Lycéens	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR ou orientation	Fonctionnaire ou agent public	Salarier(e) sur CDI	Salarier(e) sur CDD	Contrat emplois jeunes	Employé(e) par une société d'intérim	Installé à son compte	Aide familiale	Engagé(e) armée	Stage de formation	Sans emploi en recherche un	Sans emploi n'en recherche pas	Non renseigné	Total	Autre contrat: CES,CT			Emploi sans contrats aidés	Emploi avec contrats aidés
																	Contrat qualification	Contrat adaptation	Contrat orientation		
<b>TOTAL NIVEAU V</b>	120	9	12	11	298	196	35	221	3	3	99	136	730	110	25	2008	414	196	221	831	1143
<i>dont classes non terminales</i>	9	1	2	1	24	17	9	14	1	0	14	35	143	24	1	295	40	17	14	71	127
VP	80	7	7	9	209	129	25	140	3	3	76	91	431	79	17	1306	300	129	140	569	779
<i>dont classes non terminales</i>	6	1	1	1	16	9	7	7	1	0	12	24	98	13	0	196	30	9	7	46	85
VI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CYCLES	1	0	1	0	3	4	0	2	0	0	0	2	11	6	30	3	4	2	1	9	13
<i>dont classes non terminales</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	7	0	0	0	1	0	1
MCR	36	2	2	2	82	58	9	70	0	0	22	39	262	22	7	613	106	58	70	234	322
<i>dont classes non terminales</i>	2	0	0	0	8	6	1	6	0	0	2	10	34	6	1	76	10	6	6	22	35
VPA	3	0	2	0	4	5	1	9	0	0	1	4	26	3	1	59	5	5	9	19	29
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	1	0	0	2	1	1	0	0	0	1	8	2	0	16	0	2	1	3	6

Total NIVEAU IV	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR ou orientation	Fonctionnaire ou agent public	Salarier(e) sur CDI	Salarier(e) sur CDD	Contrat emplois jeunes	Employé(e) par une société d'intérim	Installé à son compte	Aide familiale	Engagé(e) armée	Stage de formation	Sans emploi en recherche un	Sans emploi n'en recherche pas	Non renseigné	Total	Autre contrat: CES,CT			Emploi sans contrats aidés	Emploi avec contrats aidés
																	Contrat qualification	Contrat adaptation	Contrat orientation		
<b>Total NIVEAU IV</b>	148	6	0	17	444	168	15	148	4	2	49	39	217	33	15	1305	516	168	148	832	1040
<i>dont classes non terminales</i>	11	1	0	4	36	15	6	22	2	0	10	4	39	8	3	160	52	15	22	89	110
VP	97	4	0	10	274	102	7	78	4	0	25	25	119	19	4	768	313	102	78	493	626
<i>dont classes non terminales</i>	7	1	0	3	22	8	3	11	2	0	4	3	22	6	1	93	31	8	11	50	64
VI	3	1	0	0	48	10	2	20	0	0	6	2	19	2	2	115	54	10	20	84	92
<i>dont classes non terminales</i>	1	0	0	0	3	2	0	3	0	0	2	1	2	0	0	14	5	2	3	10	12
CYCLES	4	0	0	0	34	10	2	13	0	2	1	1	17	3	2	89	37	10	13	60	67
<i>dont classes non terminales</i>	1	0	0	0	3	2	0	3	0	0	1	0	3	1	2	46	4	2	3	9	16
MCR	44	1	0	7	88	46	4	37	0	0	17	11	62	9	7	333	112	46	39	195	255
<i>dont classes non terminales</i>	2	0	0	1	8	3	2	5	0	0	3	0	12	1	0	37	12	3	5	20	24
VPA																					
<i>dont classes non terminales</i>																					

TOTAL NIVEAU III	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR ou orientation	Fonctionnaire ou agent public	Salarier(e) sur CDI	Salarier(e) sur CDD	Contrat emplois jeunes	Employé(e) par une société d'intérim	Installé à son compte	Aide familiale	Engagé(e) armée	Stage de formation	Sans emploi en recherche un	Sans emploi n'en recherche pas	Non renseigné	Total	Autre contrat: CES,CT			Emploi sans contrats aidés	Emploi avec contrats aidés
																	Contrat qualification	Contrat adaptation	Contrat orientation		
<b>TOTAL NIVEAU III</b>	7	1	0	6	134	36	1	37	1	2	6	7	20	6	0	264	149	36	37	222	238
<i>dont classes non terminales</i>	3	0	0	1	4	1	0	3	0	0	4	1	4	2	0	23	9	1	3	13	17
VP	7	1	0	6	134	36	1	37	1	2	6	7	20	6	0	264	149	36	37	222	238
<i>dont classes non terminales</i>	3	0	0	1	4	1	0	3	0	0	4	1	4	2	0	23	9	1	3	13	17
VI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CYCLES																					
<i>dont classes non terminales</i>																					
MCR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VPA																					
<i>dont classes non terminales</i>																					

TOTAL NIVEAU V - IV - III	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR ou orientation	Fonctionnaire ou agent public	Salarier(e) sur CDI	Salarier(e) sur CDD	Contrat emplois jeunes	Employé(e) par une société d'intérim	Installé à son compte	Aide familiale	Engagé(e) armée	Stage de formation	Sans emploi en recherche un	Sans emploi n'en recherche pas	Non renseigné	Total	Autre contrat: CES,CT			Emploi sans contrats aidés	Emploi avec contrats aidés
																	Contrat qualification	Contrat adaptation	Contrat orientation		
<b>TOTAL NIVEAU V - IV - III</b>	275	16	12	34	876	400	51	406	8	7	154	182	967	149	40	3577	1079	400	406	1885	2421
<i>dont classes non terminales</i>	23	2	2	6	64	33	14	39	3	0	28	40	186	34	4	478	101	33	39	173	254
VP	184	12	7	25	617	267	33	255	8	5	107	123	570	104	21	2338	762	267	255	1284	1643
<i>dont classes non terminales</i>	16	2	1	5	42	18	10	21	3	0	20	28	124	21	1	312	70	18	21	109	166
VI	3	1	0	0	48	10	2	20	0	0	6	2	19	2	2	119	54	10	20	84	92
<i>dont classes non terminales</i>	1	0	0	0	3	2	0	3	0	0	2	1	2	0	0	14	5	2	3	10	12
CYCLES	5	0	1	0	37	14	2	15	0	2	1	3	28	9	2	119	40	14	15	69	86
<i>dont classes non terminales</i>	2	0	0	0	3	2	0	3	0	0	1	0	6	4	2	23	4	2	3	9	11
MCR	80	3	2	9	170	104	13	107	0	0	39	50	324	31	14	946	218	104	107	429	577
<i>dont classes non terminales</i>	4	0	0	1	16	9	3	11	0	0	5	10	46	7	1	113	22	9	11	42	59
VPA	3	0	2	0	4	5	1	9	0	0	1	4	26	3	1	59	5	5	9	19	29
<i>dont classes non terminales</i>	0	0	1	0	0	2	1	1	0	0	0	1	8	2	0	16	0	2	1	3	6

**IVA + IPA Lycéens et apprentis**

	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR orientation	Fonctionnaire ou agent public	Salaire(e) sur CDI	Salaire(e) sur CDD	Contrat emplois-jeunes	Employé(e) par une société d'intérim	Installé à son compte	Aide familiale	Engagé(e) armée	Stage de formation	Sans emploi en recherche un	Sans emploi n'en recherche pas	Non renseigné	Total
<b>TOTAL NIVEAU V</b>	332	21	23	23	1810	646	105	548	11	9	174	287	1784	223	60	6056
<b>dont classes non terminales</b>	20	3	5	1	99	44	16	42	1	0	24	75	295	43	5	673
<b>VP</b>	180	16	12	17	1018	358	64	318	8	5	132	170	989	146	33	3466
<b>dont classes non terminales</b>	10	3	2	1	60	25	8	20	1	0	18	51	169	25	3	396
<b>VI</b>	8	0	0	0	44	11	2	8	0	1	3	6	38	4	3	128
<b>dont classes non terminales</b>	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	5	0	0	9
<b>CYCLES</b>	15	1	2	1	40	24	3	9	1	0	3	10	71	14	2	196
<b>dont classes non terminales</b>	2	0	1	0	3	1	1	2	0	0	2	15	5	0	32	
<b>MCR</b>	114	4	6	5	666	231	33	192	2	3	34	92	635	54	20	2091
<b>dont classes non terminales</b>	7	0	1	1	34	16	4	18	0	0	5	18	93	10	1	207
<b>VPA</b>	15	0	3	0	42	22	3	21	0	0	2	9	51	5	2	175
<b>dont classes non terminales</b>	0	0	1	0	1	2	2	2	0	0	0	4	13	3	1	29

CDI	CDD	Intérim	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR orientation	Contrat emplois-jeunes	Stage de formation	Contrats aidés	Emploi sans contrats aidés	Emploi avec contrats aidés
2027	646	548	332	21	23	105	287	768	3221	3989
125	44	42	20	3	5	16	75	119	211	330
1180	358	318	180	16	12	64	170	442	1856	2298
80	25	20	10	3	2	8	51	74	125	199
48	11	8	8	0	0	2	6	16	67	83
2	0	0	1	0	0	1	0	2	2	4
45	24	9	15	1	2	3	10	31	78	109
3	1	2	2	0	1	1	2	6	6	12
710	231	192	114	4	6	33	92	249	1133	1382
39	16	18	7	0	1	4	18	30	73	103
44	22	21	15	0	3	3	9	30	87	117
1	2	2	0	0	1	2	4	7	5	12

Chômage	Non rens	Total
2007	60	6056
338	5	673
1135	33	3466
194	3	396
42	3	128
5	0	9
85	2	196
20	0	32
689	20	2091
103	1	207
56	2	175
16	1	29

	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR orientation	Fonctionnaire ou agent public	Salaire(e) sur CDI	Salaire(e) sur CDD	Contrat emplois-jeunes	Employé(e) par une société d'intérim	Installé à son compte	Aide familiale	Engagé(e) armée	Stage de formation	Sans emploi en recherche un	Sans emploi n'en recherche pas	Non renseigné	Total
<b>Total NIVEAU IV</b>	212	11	1	24	1023	238	18	211	10	2	61	54	284	44	20	2213
<b>dont classes non terminales</b>	15	2	1	7	89	22	5	32	3	0	15	4	48	9	3	255
<b>VP</b>	151	9	0	14	691	151	9	124	6	0	33	35	156	27	9	1415
<b>dont classes non terminales</b>	11	2	0	5	58	13	3	20	3	0	7	3	27	6	1	159
<b>VI</b>	9	1	0	2	104	14	2	22	0	0	7	2	25	4	2	194
<b>dont classes non terminales</b>	1	0	0	0	8	2	0	3	0	0	2	1	4	1	0	22
<b>CYCLES</b>	4	0	0	0	67	17	3	17	3	2	3	4	28	4	2	154
<b>dont classes non terminales</b>	1	0	0	0	9	3	0	4	0	0	2	0	5	1	2	27
<b>MCR</b>	48	1	1	8	161	56	4	48	1	0	18	13	75	9	7	450
<b>dont classes non terminales</b>	2	0	1	2	14	4	2	5	0	0	4	0	12	1	0	47
<b>VPA</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>dont classes non terminales</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CDI	CDD	Intérim	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR orientation	Contrat emplois-jeunes	Stage de formation	Contrats aidés	Emploi sans contrats aidés	Emploi avec contrats aidés
1120	238	211	212	11	1	18	54	296	1569	1865
114	22	32	15	2	1	5	4	27	168	195
744	151	124	151	9	0	9	35	204	1019	1223
73	13	20	11	2	0	3	3	19	106	125
113	14	22	9	1	0	2	2	14	149	163
10	2	3	1	0	0	0	1	2	15	17
75	17	17	4	0	0	3	4	11	109	120
11	3	4	1	0	0	0	0	1	18	19
188	56	48	48	1	1	4	13	67	292	359
20	4	5	2	0	1	2	0	5	29	34
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Chômage	Non rens	Total
328	20	2213
57	3	255
183	9	1415
33	1	159
29	2	194
5	0	22
32	2	154
6	2	27
84	7	450
13	0	47
0	0	0
0	0	0

	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR orientation	Fonctionnaire ou agent public	Salaire(e) sur CDI	Salaire(e) sur CDD	Contrat emplois-jeunes	Employé(e) par une société d'intérim	Installé à son compte	Aide familiale	Engagé(e) armée	Stage de formation	Sans emploi en recherche un	Sans emploi n'en recherche pas	Non renseigné	Total
<b>TOTAL NIVEAU III</b>	9	1	0	7	202	43	1	41	1	2	6	8	23	8	1	353
<b>dont classes non terminales</b>	3	0	0	1	12	2	0	4	0	0	4	1	4	2	1	34
<b>VP</b>	9	1	0	7	193	40	1	40	1	2	6	8	22	8	1	339
<b>dont classes non terminales</b>	3	0	0	1	8	1	0	3	0	0	4	1	4	2	1	28
<b>VI</b>	0	0	0	0	9	3	0	1	0	0	0	0	1	0	0	14
<b>dont classes non terminales</b>	0	0	0	0	4	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6
<b>CYCLES</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>dont classes non terminales</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>MCR</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>dont classes non terminales</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>VPA</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>dont classes non terminales</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CDI	CDD	Intérim	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR orientation	Contrat emplois-jeunes	Stage de formation	Contrats aidés	Emploi sans contrats aidés	Emploi avec contrats aidés
218	43	41	9	1	0	1	8	19	302	321
17	2	4	3	0	0	0	1	4	23	27
209	40	40	9	1	0	1	8	19	289	308
13	1	3	3	0	0	0	1	4	17	21
9	3	1	0	0	0	0	0	0	13	13
4	1	1	0	0	0	0	0	0	6	6
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Chômage	Non rens	Total
31	1	353
6	1	34
30	1	339
6	1	28
1	0	14
0	0	6
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0

	Contrat qualification	Contrat adaptation	Autre contrat: CES, CTR orientation	Fonctionnaire ou agent public	Salaire(e) sur CDI	Salaire(e) sur CDD	Contrat emplois-jeunes	Employé(e) par une société d'intérim	Installé à son compte	Aide familiale	Engagé(e) armée	Stage de formation	Sans emploi en recherche un	Sans emploi n'en recherche pas	Non renseigné	Total
<b>TOTAL NIVEAU V - IV - III</b>	553	33	24	54	3035	927	124	800	22	13	241	349	2091	275	81	8622
<b>dont classes non terminales</b>	38	5	6	9	200	68	21	78	4	0	43	80	347	54	9	962
<b>VP</b>	340	26	12	38	1902	549	74	482	15	7	171	213	1167	181	43	5220
<b>dont classes non terminales</b>	24	5	2	7	126	39	11	43	4	0	29	55	200	33	5	583
<b>VI</b>	17	1	0	2	157	28	4	31	0	1	10	8	64	8	5	336
<b>dont classes non terminales</b>	2	0	0	0	13	3	1	4	0	0	3	1	9	1	0	37
<b>CYCLES</b>	19	1	2	1	107	41	6	26	4							